# Trombinoscope

L'information professionnelle du monde politique, économique & territoires

Juillet 2024 - N°293



## **DOSSIERS**

Espace / Défense Bois / Forêts One Health

## **MOUVEMENTS**

Nominations Missions Élections



Retrouvez à l'intérieur les témoignages de communes accompagnées par Alcome

Agréé par l'Etat en août 2021 ALCOME est l'unique éco organisme dédié à la réduction des mégots dans l'espace public. Nous soutenons les collectivités pour les aider à agir contre cette pollution.

En contractualisant avec Alcome votre commune ou intercommunalité bénéficiera de :

Soutien financier annuel\*

Sensibilisation et Cendriers de poche Cendriers de rue et Eteignoirs

\*Jusqu'à 2.08€ par an / habitant



L'éco-organisme pour la réduction des mégots dans l'espace public





#### www.trombinoscope.com



François-Xavier d'Aillières fxdaillieres@trombinoscope.com

#### DOCUMENTALISTES

Isabelle Hay

ihay@trombinoscope.com

Sylvain Ragot

sragot@trombinoscope.com

#### RÉDACTION

Stéphanie Fontaine

sfontaine@trombinoscope.com

Maïlys Khider

md.trombinoscope@gmail.com

#### PUBLICITÉ

Directrice de clientèle Delphine Léquillon

dleguillon@trombinoscope.com

#### Responsable Business Développement Jérôme Oysel

joysel@trombinoscope.com

#### MAOUETTE Delphine Léguillon

#### ABONNEMENT

Abonnement 1 an Tome I, Tome II et Revue: 445 euros H.T. Tél. 03 27 56 38 57 trombinoscope@propublic.fr

SAS au capital de 20.000 euros 922 389 929 RCS Nanterre TROMBIMEDIA Le Trombinoscope 5 rue d'Ambois Dépôt légal à parution ISSN 2266 5587 Président : Alexandre FARRO

#### IMPRESSION

Printcorp

#### Le spatial européen: mieux coopérer ou collectivement péricliter?

'est le piratage d'un satellite de communications qui marque le lancement opérationnel de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, preuve de l'infrastructure critique que sont désormais nos satellites.

Par-delà les actions directes menées à l'encontre d'infrastructures spatiales, ce conflit aux portes de l'Europe a aussi révélé les fragilités de nos chaînes d'approvisionnement et de notre autonomie stratégique en matière notamment

d'accès à l'Espace. Ainsi des perturbations d'approvisionnement pour le lanceur Vega-C ou de la fin brutale d'exploitation du lanceur Soyouz lancé depuis Kourou. Les bouleversements géopolitiques récents nous rappellent donc que l'espace est un enjeu de souveraineté majeur pour l'Europe.

Sans doute plus que jamais dans l'histoire du spatial, l'heure est à une coopération renforcée entre partenaires européens. En matière de défense au moins, sur le plan industriel au mieux. Car là où nos capacités n'ont jamais été si nombreuses, les défis se sont eux aussi multipliés. En témoigne par exemple le poids alarmant des enjeux de surveillance de l'espace à des fins militaires mais aussi le besoin de maitriser l'évolution des débris spatiaux. Sur ce sujet comme sur d'autres, à l'image du quantique spatial, le risque est grand de se faire imposer des standards par les deux autres grands du spatial que sont les Etats-Unis et la Chine.

Arriverons-nous à nous mettre d'accord? Rien n'est moins sûr, tant chacun des « grands » du spatial européen cherche à tirer son épingle du jeu et faire fructifier le formidable potentiel économique et industriel que représente le secteur. Parmi les récents et emblématiques exemples à date, les tensions autour des lanceurs européens ou les atermoiements du programme IRIS2.

La séquence politique qui s'ouvre devant nous est, sur ces différents points, pleine d'incertitudes qu'il nous faudra lever en urgence pour garantir au spatial la stabilité et la vision de long terme dont un programme complexe a besoin. C'est la tâche qui incombera au prochain gouvernement de la



France, dont on ne sait presque rien des ambitions spatiales des différents prétendants. C'est aussi un des enjeux de la désignation de la prochaine Commission Européenne, au sein de laquelle le spatial pourrait perdre beaucoup là où il bénéficiait avec Thierry Breton d'une voix qui pèse et qui comprenait la contribution de l'Espace à bâtir une Europe forte et autonome.

Mathieu Luinaud Manager au sein de la PwC Global Space Practice

#### Évolution des achats des secteurs Maison, Mode et Beauté du Webloyalty Panel

# Les Français se détournent des achats des secteurs de la maison, de la beauté et de la mode : la civilisation du cocon serait-elle en perte de vitesse ?

période près une domestication globale des Lexistences renforcée par la crise de la Covid-19, les Français semblent rompre petit à petit avec ce mode de vie confiné. Cela est visible à travers différents signaux faibles, notamment l'évolution des e-commerce de ces dernières années. Ces données sont produites par le WebLoyalty Panel, institut qui sonde les tendances des ventes en ligne en France et analyse les dynamiques de 43 sites e-commerce leader dans les secteurs de l'alimentaire, des biens d'équipement de la maison, de la mode, du voyage et du ticketing.

La dynamique actuelle du e-commerce est en profonde mutation. Pendant plusieurs années, le baromètre annuel du Webloyalty Panel a observé des chiffres de vente croissants pour les secteurs de la maison, de la mode et de la beauté. La hausse du volume des commandes des équipements de la maison était de 69 % dans la semaine du 16 au 22 mars 2020 par rapport à 2019. On constatait une augmentation de 38 % de transactions effectuées par rapport à la semaine précédant le confinement, du 9 au 15 mars. Divers analystes constataient la montée en puissance du secteur du bien-être, qui enregistrait une croissance entre 8 % et 12 % par an de 2010 à 2019¹. Il représentait en 2019 4200 milliards de dollars de chiffre d'affaires au niveau mondial<sup>2</sup>.

Comment expliquer l'envolée des ventes des secteurs de la maison, de la beauté et de la mode ? On pourrait avant tout pointer un facteur commun aux trois catégories star des ventes : le repli sur soi. Pour Vincent Cocquebert, auteur de l'essai La civilisation du phénomène ce probablement le symptôme de notre tendance à nous confiner. L'ampleur prise par le cocooning, les safe places et la perfusion au virtuel serait le signe d'un repli sur soi domestique, psychologique, spatial et social. Alors que la promesse de l'invention et de la quête de soi est devenue une utopie dominante en ce début de XXIe siècle,

l'isolement se serait transformé en promesse d'émancipation individuelle. Le sentiment d'insécurité de l'extérieur a provoqué le développement des offres de loisir à domicile pendant que le choix de pouvoir s'isoler est devenu un luxe corrélé à un certain niveau de vie.

Pourtant, aujourd'hui, la tendance s'inverse. Le Webloyalty Panel a mesuré une baisse récente spectaculaire des transactions dans les secteurs de la maison, de la mode et de la beauté. En comparant les ventes du premier trimestre de 2023 et de celui de 2024, les ventes ont chuté de 18 % pour le secteur de la maison, de 15 % pour la mode et de 13 % pour la beauté. Sur le court terme, les ventes de ces secteurs ont également baissé en ce début d'année 2024. A titre d'exemple, si l'on compare les chiffres de vente du secteur de la mode entre le dernier trimestre de 2023 et le premier de 2024, la baisse est de 30 %.

On enregistre parallèlement à ce déclin des chiffres de vente records pour les loisirs extérieurs. Le secteur auto & moto enregistre par exemple le montant de panier moyen le plus élevé (211,00 €) en 2024 avec une progression de 23% par rapport à 2022. Quant au secteur du jardin & animalerie, la croissance observée par Remises & Réductions est de 20% entre 2022 et 2024 : le montant s'élève désormais à 109,00 €. En termes de nombre de commandes, de 2022 à 2023, les secteur auto & moto et jardin & animalerie ont progressé de 38 %. Sur une période plus courte, si l'on compare les périodes de janvier à avril de 2022 et de 2023, les secteurs auto & moto et jardin & animalerie ont chacun progressé de 31 %.

Les chiffres de vente des loisirs extérieurs et du *ticketing* sont à mettre en parallèle. Le Webloyalty Panel a notamment enregistré une croissance de 55 % des achats de billets en ligne entre janvier & février 2023 et janvier & février 2024. Ce constat de *fungrowth*, exposé par Rodolphe Oulmi dans sa tribune publiée dans le JDN, correspond bien avec les données du ministère de la Culture :

au troisième trimestre de l'année 2023, le chiffre d'affaires en valeur du spectacle vivant marchand a augmenté de 11 % par rapport à la même période en 2022, ce qui représente une augmentation de 170 millions d'euros. Cette hausse marque le troisième trimestre consécutif où les revenus du secteur dépassent ceux de l'année précédente, avec une croissance de 34 % au premier trimestre 2023 et de 20 % au deuxième trimestre 2023, après une augmentation annuelle de 12 % en 2022 par rapport à 2019.

Force est de constater que la baisse des ventes des produits de la maison, de la mode et de la beauté concorde avec l'augmentation du ticketing et des activités en extérieur. Ces évolutions sont-elles les signaux faibles d'une post civilisation du cocon ? Sommes-nous en passe de dépasser l'isolationnisme domestique qui s'était installé avec la crise sanitaire et les confinements ?

1 & 2 Article « Étude de marché sur le bien-être en France », Études et analyses, 12 février 2020



Rodolphe Oulmi directeur général Webloylaty France



# 

#### Juillet 2024

#### Interview Carolyn Moser Directrice de recherche à

l'Institut allemand Max Planck de droit international « Ukraine, Moscou, Bruxelles,

OTAN... La situation en France trouble le jeu »



#### forêts **16** Filière bois et forêt : climat, industrie et énergie. Dominique WEBER

15 Filière bois et

19 Adaptation et innovation : la filière forêt-bois est au pied du mur! Catherine LOISIER

**20** Adapter la politique sylvicole pour développer la filière bois. Jean BACCI

21 Dynamisons la gestion durable des forêts pour répondre aux besoins de la société. Tammouz Eñaut HELOU

# 8 Défense :

Colonel Alexis ROUGIER

10 Concevoir la défense dans l'espace. Colonel PIERRE

11 Un nouvel ordre spatial mondial. Eva PORTIER

12 Souveraineté et sécurité dans l'espace. Christian CAMBON

13 Espace et défense : l'affaire de tous. Sophie PRIMAS

14 Les nouveaux défis spatiaux de la défense. Xavier PASCO



#### 23 One Health

**24** La France dispose d'une agence One-Health : l'Anses. Benoit VALLET & Anne Françoise BERTHON

**26** One Health ou la conscience d'un tout. *Amaud BAZIN* 

**27** Ensemble pour une seule santé! *Anne-Cécile VIOLLAND* 

28 Demain, le palu à Paris. Stéphane DEMILLY

29 Pas de santé humaine dans des écosystèmes malades! Chloé GIRARDOT-MOITIÉ

**30** One Health, au cœur de l'action territoriale. Véronique GARNIER

31 La biodiversité des sols au service de la santé et prospérité de notre société. Lionel RANJARD

**32** Une seule santé : santé unique, santé de tous, santé pour tous. Richard CHEMLA

**33** Plaidoyer pour la création d'un ministère One Health. Aloïse OUESNE



#### **34** Missions, Nominations, Elections

35 Députés français au Parlement européen

42 Conseils départementaux

43 Communes, Préfectures de région

44 Préfectures de départements

46 Santé, Affaires publiques

**47** Autres Mouvements

## Prix du Trombinoscope des Territoires Région des Pays de la Loire

4 iuin 2024 - Siège de la région des Pays de la Loire

epuis plus de 30 ans, les Prix du Trombinoscope récompensent chaque année, au Parlement, des personnalités. Cet événement distingue les femmes et les hommes qui, par leur engagement, leurs actions et leur professionnalisme, ont su honorer leur mandat et leur fonction. Fort de ce savoir-faire Le Trombinoscope met désormais à l'honneur les élus locaux avec le Grand Prix des Territoires.

Les journalistes de la presse écrite et audiovisuelle

régionaux sont sollicités par le Trombinoscope afin de donner le nom de leurs prétendants dans les différentes catégories. Un second jury restreint définit ensuite les lauréats.

Après le Grand Est et les Hauts-de-France, le tour de France s'est poursuivi dans les Pays-de-la-Loire. La Bretagne, l'Occitanie, l'Ile-de-France... seront les prochaines régions à accueillir les Grand Prix des Territoires du Trombinoscope.



Introduction de Christelle Morançais, présidente du conseil régional des Pays de la







Florian Bercault, maire de Laval, révélation de l'année









Jean-Charles Druais /Le Trombinosco







#### PALMARÈS 2023 DES PAYS DE LA LOIRE

Christelle Morançais

Personnalité de l'année

Béatrice Bellamy

Parlementaire de l'année

Alain Leboeuf

Conseiller départemental de l'année

Jean-Luc Catanzaro

Conseiller régional de l'année

Florian Bercault

Révélation de l'année

François Blanchet, Philippe Henry, Fabienne Labrette-Menager, Dorothée Pacaud & Jean-Christophe Rouxel

Maires de l'année des Pays de la Loire (un élu par département)

**Anne Huc** 

Prix spécial du jury

#### LE JURY DU TROMBINOSCOPE DES PAYS DE LA LOIRE

Laetitia Blanchard (Informateur judiciaire),

Pascal Brulon (LMTV Sarthe),

Florence Pagneux (La Croix),

David Pouilloux (Journal des Entreprises),

Laurène Trillard (Le Figaro),

Caroline Tronche (TV Vendée),

Arnaud Wajdzik (Lettre API - Ouest France)

## PARTENAIRES







Institutionnels









Médias















RETROUVEZ LES VIDÉOS SUR WWW.TROMBINOSCOPE.COM &



## **CAROLYN MOSER**

Directrice de recherche à l'Institut allemand Max Planck de droit international

## Ukraine, Moscou, Bruxelles, OTAN... La situation en France trouble le jeu

Quels seraient les impacts d'un changement de majorité en France sur la politique de l'Union européenne, en particulier en matière de défense ? Eléments de réponse avec Carolyn Moser, chercheuse franco-allemande, spécialisée dans le droit et la gouvernance de l'Union européenne (UE), en particulier sur les questions relatives à la sécurité et la défense.

Àu moment où nous réalisons cette interview, les résultats des législatives, faisant suite à la dissolution de l'Assemblée nationale décidée par Emmanuel Macron juste après les élections européennes, ne sont pas encore connus.

Interview réalisée par Stéphanie Fontaine

e président français a récemment annoncé la formation d'une brigade de soldats ukrainiens, et n'a pas caché son souhait potentiel d'envoyer ces instructeurs français sur le sol ukrainien. Selon lui, ce ne serait pas du tout un facteur d'escalade avec la Russie. Qu'en pensez-vous ?

Rappelons avant tout qu'une mission d'assistance militaire européenne en soutien à Kiev est en place depuis l'automne 2022, soit à peu près neuf mois après le début de l'invasion russe en

Ukraine. Et dans ce cadre, l'UE a déjà entraîné plus de 50 000 soldats. En l'occurrence en Allemagne et en Pologne, mais aussi en France et en Espagne. Jamais encore en Ukraine.

### Les former sur place reviendrait-il à considérer que nous sommes cobelligérants?

Tout le problème est de savoir comment réagirait Vladimir Poutine. Pour beaucoup, le risque, c'est de lui donner un prétexte pour considérer les Européens comme parties au conflit.

#### Qu'en dit le droit international?

Il existe un vif débat académique à ce sujet. Pour simplifier, il semblerait toutefois qu'il faille être engagé dans des activités de combats et pas seulement s'en tenir à l'entrainement des combattants, y compris sur le territoire ukrainien, pour nous considérer comme telles. Le problème, c'est que les Russes ne respectent pas le droit international. La question est donc bien « Comment eux l'interprèteraient-ils ? », avec en creux, ce risque de l'escalade...

#### Quelles sont les plus grandes entorses au droit international que la Russie ait commises jusque-là ?

L'invasion elle-même viole un tas de principes fondamentaux du droit international, en premier lieu la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Les crimes de guerre sont en outre nombreux selon les sources onusiennes : le viol est par exemple systématiquement utilisé comme un moyen de guerre. Il ne s'agit

nullement de cas isolés. Un mandat d'arrêt a été par ailleurs émis par la Cour internationale pénale à l'encontre de Vladimir Poutine, pour le crime de « déportation illégale » d'enfants ukrainiens vers la Fédération russe.

#### Avec un probable changement de majorité en France, faut-il vraiment s'attendre à un changement en matière de politique étrangère?

De fait, nous assistons à une sorte de « normalisation » des discours. Le Rassemblement national a grandement modéré ses propos et

assure désormais qu'il continuerait à soutenir l'Ukraine. Quant au nouveau Front populaire, il indique clairement dans son programme sa volonté aussi de poursuivre les

livraisons d'armes. Maintenant, on peut évidemment s'attendre à des différences dans la fermeté opposée au Kremlin.

# En période de cohabitation, le gouvernement pourrait-il de toute façon mener une politique totalement contraire à celle que souhaiterait le président de la République ? On dit souvent que la défense nationale et les affaires étrangères restent les domaines réservés à ce dernier. Qu'en est-il ?

Le chef d'Etat reste le chef des armées, préside les conseils de défense et de sécurité nationale, comme d'ailleurs tous les conseils des ministres. Il est aussi le seul à décider de l'emploi de la force nucléaire. C'est lui encore qui assiste aux sommets du G7, lequel s'est avéré essentiel pour concrétiser le soutien à l'Ukraine. Pour autant, c'est loin d'être un domaine réservé, mais plutôt un

domaine partagé, car le gouvernement a aussi son mot à dire.

#### Prenons un cas concret : si Emmanuel Macron décide justement de l'envoi de soldats en Ukraine, que se passe-t-il ?

Depuis 2008, le gouvernement a la prérogative d'informer le Parlement si une opération extérieure excède 4 mois. Emmanuel Macron est ainsi loin d'avoir les coudées franches en la matière.



#### Et dans le cas où aucune majorité claire ne se dégage ?

Le président devra composer avec ce vide, ce qui ne manquera pas de ralentir la dynamique politique, si bien que cela pourrait aboutir à une situation de paralysie. Pour nos partenaires, européens en particulier, ce serait également compliqué.

#### Quel est le risque pour l'Union européenne?

Historiquement, la France est en première ligne pour l'intégration de la défense européenne. Sans vision partagée entre le Président et le gouvernement, elle serait naturellement moins percutante. En outre, pour tout ce qui concerne la politique extérieure et la sécurité qu'il s'agisse des sanctions ou des actions militaires, les décisions sont prises à l'unanimité. Alors s'il existe une instabilité en France ou même une cohabitation avec un gouvernement plus sceptique ou hostile à l'égard de l'UE, en désaccord avec la politique du président de la République, on comprend bien que la prise de décision risque de grandement se compliquer.

#### Peut-on envisager une espèce de neutralité française ?

Oui, dans le droit européen relatif à la sécurité et la défense, c'est ce qu'on appelle l'abstention constructive. Dernièrement, on l'a expérimenté avec l'Autriche, au sujet de l'Ukraine. Le pavs a préféré rester neutre. Et sur tous les sujets relatifs à l'industrie de la défense européenne, pour lesquels les mécanismes sont différents, puisque là, on vote à la majorité qualifiée, l'abstention est également envisageable, quand il n'y a pas d'accord au niveau national. Par le passé, l'Allemagne s'est abstenue de voter quand la coalition gouvernementale ne parvenait pas à un accord commun, par exemple. Mais encore faut-il réussir à se mettre d'accord sur une telle règle. Ça non plus, ce n'est pas évident.

#### Le vrai risque, c'est que la France perde en influence, n'est-ce pas ?

Absolument. En matière industrielle, toujours sur le plan de la défense, les intérêts nationaux entrent beaucoup en jeu. Dans le cas d'une nouvelle majorité parlementaire, on peut penser qu'un consensus pourrait se dégager afin de préserver au mieux ces intérêts. Mais il n'empêche que le risque, c'est celui d'une perte d'influence. Pour l'heure, c'est le commissaire européen au marché intérieur qui est responsable de ces questions industrielles. C'est donc un Français, Thierry Breton. Mais vu la situation, et les résultats aux Européennes, avec le recul de Renew, soit du clan présidentiel, ce portefeuille pourrait lui échapper.

#### Et au niveau de l'OTAN, qu'en penser ?

A en croire les paroles les plus récentes, l'intégration de la France dans l'Otan ne serait pas remise en cause. Mais là encore, les partenaires se posent des questions. Et la perte d'influence de la France vaut aussi bien au niveau de l'Europe qu'à l'International, et notamment à l'Otan. ●



#### DÉFENSE: L'ESPACE EN EXPANSION



L'espace occupe une place grandissante dans les conflits internationaux. Toutes les armées (terre, mer, air, cyber) utilisent les technologies spatiales à des fins de renseignement, de géolocalisation, de synchronisation et de communication. Ces outils sont devenus indispensables lors de combats. Face à cette nouvelle dimension des guerres, la France affirme sa position.

La loi de programmation militaire 2024-2030 alloue 6 milliards d'euros à l'espace. Le 13 juillet 2019, Emmanuel Macron affirmait, tout en révélant la stratégie spatiale de défense de l'hexagone, souhaiter "assurer notre défense de l'espace par l'espace". Dès septembre de la même année, la France imitait les Etats-Unis en créant le Commandement de l'espace (CDE), pôle à la fois militaire, scientifique et industriel ayant pour but de fédérer les compétences des armées dans le domaine. Le CDE est installé à Toulouse près du Centre d'excellence de l'OTAN pour l'espace et du Centre national d'études spatiales. Pour l'heure, il compte 350 militaires (500 d'ici 2025). D'autres Etats européens (Italie, Allemagne, Royaume-Uni, etc) mènent actuellement des réflexions pour créer des organismes du même type.

Plusieurs pays commencent déjà à se mettre en situation (fictive) de conflit dans l'espace. C'était l'objectif de la troisième édition de l'exercice AsterX, une simulation d'affrontement qui s'est tenue en 2023 à Toulouse. Elle était fondée sur une situation géopolitique inventée, à laquelle ont participé 15 pays, dont la France, la Belgique, les Etats-Unis, l'Allemagne, l'Italie...

Si les Etats structurent leur présence dans l'espace et y consacrent de plus en plus de ressources, les entreprises privées disposent déjà de moyens considérables en la matière. C'est notamment le cas d'Elon Musk avec son entreprise Starlink, un fournisseur d'accès à internet par satellite qui a joué de son influence dans le conflit entre l'Ukraine et la Russie en offrant des connexions à Volodymyr Zelenski, puis en les retirant quelques mois plus tard, mettant l'armée ukrainienne en difficulté, et démontrant la force de frappe de sa puissante entreprise.

Maïlys Khider

#### DÉFENSE SPATIALE : LE COMMANDEMENT DE L'ESPACE À HORIZON 2025

#### Colonel Alexis ROUGIER

- Colonel dans l'armée de l'air et de l'espace.
- Chef d'état-major du Commandement de l'Espace.
- ▶Pilote de mirage 2000 et de F18



irs de missiles anti-satellites, brouillages, cyberattaques, sabotages, satellites « butineurs » : les menaces ciblant les systèmes spatiaux se multiplient.

Après avoir été un lieu

de compétition, l'Espace devient un domaine de contestation, source d'opportunités comme de tensions. Ce milieu si singulier, sans frontières et

milieu si singulier, sans frontières et régi par un droit international permissif, s'apparente à une « zone grise » où se développent des modes

d'action hybrides, dans un mélange ambigu entres activités civiles et militaires. Compte-tenu de la dégradation du contexte géopolitique, l'éventualité d'une confrontation ne peut plus être écartée.

Pour protéger ses intérêts et préserver son autonomie d'appréciation et d'action, la France a défini en 2019 sa stratégie spatiale de défense (SSD). Le Commandement de l'Espace (CDE), créé le 3 septembre de la même année et rattaché à l'armée de l'Air et de l'Espace, en est l'incarnation opérationnelle. Il accélère aujourd'hui sa montée en puissance, avec pour objectif de disposer dès 2025 des capacités humaines et matérielles permettant d'assurer la défense active des moyens spatiaux français.

Cette défense active repose sur la capacité de détecter, comprendre et contrer les menaces spatiales le plus rapidement possible. En cohérence avec la SSD, la Loi de Programmation militaire prévoit ainsi un plan d'équipement d'ampleur, porté par le programme ARES (Action et Résilience Spatiale). Intégrant des composantes de surveillance de l'Espace (radars de nouvelle génération), d'action dans l'Espace (satellites « patrouilleurs-guetteurs »), et les outils du futur système de commandement et de contrôle des opérations spatiales militaires, ARES concrétisera la nouvelle ambition de maîtrise de l'Espace des armées françaises.

Au-delà des équipements, il s'agit également de poursuivre les efforts sur le plan humain et organisationnel. Créée à l'été 2023, l'Académie Spatiale de Défense, regroupant l'Ecole de l'Air et de l'Espace, l'ISAE-SUPAéro et le CDE, permet une génération de compétences plus agile, critère indispensable alors que les métiers des opérations spatiales futures restent pour certains à inventer. La rapidité du cycle d'innovation impulsée par l'émergence du New Space impose en effet d'adopter une posture proactive.

A ce titre, le CDE dispose du Laboratoire d'Innovation Spatiale des Armées (LISA). En lien étroit avec les pôles de compétitivité, Aerospace Valley à Toulouse, SAFE (Provence Alpes Côte d'Azur)

et Way4Space (Nouvelle Aquitaine), le LISA s'inscrit dans une démarche d'innovation ouverte. La veille technologique qu'il effectue alimente les réflexions capacitaires des armées, en coordination avec l'Agence de l'Innovation de Défense et la Direction générale de l'Armement.

Dans cet esprit de synergie, le CDE (co-localisé avec le Centre national d'études spatiales, CNES, au sein de

bâtiments temporaires) finalisera son installation au cœur de l'écosystème toulousain avec la livraison de ses locaux définitifs fin 2025. Véritable outil de combat du spatial militaire, il s'agit de disposer d'un état-major opérationnel, dont les systèmes de commandement et de contrôle constitueront le centre nerveux. Cette opération d'infrastructure d'ampleur verra également la construction d'un bâtiment au profit du Centre d'excellence de l'OTAN pour l'Espace, dont la France est nation cadre.

Cette dynamique renforce la position française à l'international. Les coopérations s'avèrent essentielles pour compléter les capacités spatiales militaires françaises, améliorer la connaissance d'un environnement de plus en plus complexe, et faire face aux enjeux actuels et futurs. Ces partenariats se matérialisent au travers d'exercices conjoints ; l'exercice de défense spatiale AsterX, organisé par le CDE, a ainsi réuni 15 nations en 2024.



#### CONCEVOIR LA DÉFENSE DANS L'ESPACE

#### Colonel PIERRE

Commandant du J Espace au Centre de planification et de conduite des opérations de l'État-major des armées



u'ils soient utilisés pour synchroniser les flux de données ou de marchandises, surveiller les évolutions du climat, mener des opérations de secours aux populations ou apporter une supériorité opérationnelle dans la conduite des opérations militaires, les services spatiaux sont devenus indispensables au

sont devenus indispensables au fonctionnement des sociétés modernes. Cette dépendance n'échappe pas à nos compétiteurs, qui, dans un contexte stratégique général dégradé (multiplication des foyers de crise, usage de plus en plus décomplexé de la force, remise en question de l'ordre mondial), trouvent ici un terrain particulièrement favorable pour concevoir des opérations de déstabilisation, voire de confrontation.

La porosité croissante entre les activités militaires et les activités civiles commerciales dans l'espace se nourrit de technologies duales et favorise l'émergence d'une nouvelle zone grise. Non seulement cette tendance rend illusoire toute volonté de protéger l'espace contre sa militarisation, mais elle donne surtout à nos adversaires l'opportunité de cibler des capacités spatiales de

tout type, au prétexte qu'elles pourraient concourir à des objectifs militaires. L'exploitation de cette ambigüité est d'autant plus séduisante qu'elle s'adresse à des capacités commerciales plus vulnérables que la plupart des capacités strictement militaires, et qu'elle peut faire appel à des modes d'action (sabotage, brouillage, cyberattaque) accessibles à un d'acteurs. nombre croissant Remarquons enfin que ces menaces s'ajoutent à celles que font peser, de manière plus ou moins ostensible, les capacités antisatellites développées quelques puissances spatiales de premiers rangs. Nul doute que, dans un conflit de haute intensité, ces armes, déployées au sol ou dans l'espace, pourront être employées pour affaiblir significativement un adversaire.

C'est avec ce contexte qu'il convient de penser la défense dans l'espace, en examinant verticalement et horizontalement nos vulnérabilités civilo-militaires, en restant alertes face à un large spectre de modes d'action adverses, en s'attachant à consolider la résilience des services spatiaux les plus critiques et en développant les moyens de nous défendre, y compris depuis l'espace. L'atteinte de ces objectifs, identifiés dans la stratégie spatiale de défense, ne saurait faire fi des principes d'économie des moyens, de proportionnalité dans nos engagements militaires et de maîtrise des dommages collatéraux. Concrètement, il s'agit de concevoir une architecture de défense spatiale conciliant la redondance ou le durcissement des capacités critiques et le développement de nouvelles capacités de protection. Investir dans ces domaines selon une analyse fine de la valeur, valoriser la dualité, développer nos coopérations avec nos alliés et intégrer les opérateurs civils de confiance sont les leviers prioritaires. La mise en œuvre des capacités de cette architecture doit permettre de conserver la supériorité opérationnelle, tout en contrôlant l'escalade militaire dans notre détermination à nous défendre. A ce titre, les opérations de défense dans l'espace agrègent des modes d'action depuis tous les milieux (terre, air, mer, espace) et tous les champs immatériels (informationnel, électromagnétique, cyber) pour obtenir l'effet militaire le plus opportun, du simple signalement à la neutralisation. S'agissant des opérations de défense active

#### « Les opérations de défense active conduites depuis l'espace nous invitent à inventer une nouvelle dialectique : celle des manœuvres militaires en orbit »

conduites depuis l'espace, elles nous invitent à inventer une nouvelle dialectique: celle des manœuvres militaires en orbite. Ces dernières devront concilier des impératifs de sécurité, de maîtrise des risques d'une mauvaise interprétation et de crédibilité dans notre posture de découragement. Nous nous y préparons.



#### UN NOUVEL ORDRE SPATIAL MONDIAL

#### **Eva PORTIER**

► Adjointe Espace du délégué général pour l'armement et secrétaire générale du comité spatial de défense



e secteur spatial militaire français est en pleine transformation, reflétant une nouvelle conflictualité, une explosion des usages et son décloisonnement d'avec les systèmes terrestres, maritimes et aériens. L'intégration de « Les grandes l'intelligence ruptures, comme croissant aux services commerciaux sont essentiels des capacités spatiales pour maintenir la souveraineté face à un contexte pour maintenir la souverainete face a un contexte géopolitique marqué par la compétition mondiale militaires avancées, entre les États-Unis, la Chine, la Russie et l'Inde.

Contexte géopolitique et menaces spatiales

Autrefois pacifique, l'Espace est désormais contesté, avec des menaces croissantes. Les satellites sont ciblés par des cyberattaques et des techniques de brouillage; des lasers de forte puissance peuvent les endommager. Les grandes puissances se dotent des capacités spatiales militaires avancées, illustrant une mutation géopolitique majeure. La reconnaissance de l'Espace comme 5ème domaine opérationnel par la France et par l'OTAN, la création du Commandement de l'Espace en France, des centres de l'OTAN de Ramstein et de Toulouse, ou la publication de la « stratégie spatiale de l'Union européenne pour la sécurité et la défense » marquent des étapes décisives pour faire face à ces défis.

Dualité civile-militaire et Intégration de l'innovation

Les technologies spatiales civiles et militaires sont largement communes. La multiplication des usages civils et leur détournement potentiel amènent le ministère des Armées à investir de nouveaux champs pour assurer notre souveraineté, notre supériorité et protéger nos intérêts. Un nouveau modèle assurant développement économique et résilience est à construire. Il ne se limite pas à la sphère militaire. Il concerne la sécurité nationale, les acteurs économiques français et l'Europe, qui s'investit de manière croissante dans le domaine.

Au sein du ministère des Armées, la Direction générale de l'Armement (DGA) et l'Agence de l'Innovation de Défense (AID) collaborent avec le Commandement de l'Espace et l'ensemble des forces françaises pour renforcer la souveraineté technologique et assurer la sécurité des infrastructures spatiales. DGA et AID jouent un rôle central dans le développement des capacités spatiales militaires françaises. La DGA, avec le soutien du CNES, prépare et supervise la réalisation de satellites militaires, de systèmes d'action dans l'espace, comme les patrouilleurs YODA, ou de segments sols, qui permettent l'utilisation des systèmes spatiaux mutualisés : le récepteur OMEGA, par exemple, apporte au cœur des systèmes

d'armes français le signal très sécurisé PRS (public regulated service) de la constellation de positionnement par satellites européenne Galileo. L'AID soutient les technologies innovantes et accélère leur maturation auprès des industriels et notamment ceux du New Space.

artificielle et le big data, et le recours puissances se dotent illustrant une mutation géopolitique maieure »

Le secteur militaire bénéficie également des avancées du New Space, avec de nouveaux entrants porteurs de solutions innovantes et moins coûteuses. Ils dynamisent l'écosystème, invitant les acteurs historiques à s'adapter. Le plan d'investissement France 2030, qui associe le ministère des Armées, soutient cette mutation. Les grands groupes collaborent de manière croissante avec des startups et investissent dans des technologies disruptives pour rester pertinents.

Le secteur spatial militaire français est en plein essor, intégrant innovation et services commerciaux pour répondre aux défis géopolitiques et technologiques. La dualité civile-militaire, l'émulation entre le New Space et les acteurs historiques, ainsi que la réponse aux menaces croissantes façonnent ce domaine stratégique. Dans un monde où la domination de l'Espace devient cruciale, la France se positionne pour garantir sa souveraineté et sa sécurité, à l'aube d'un nouvel ordre spatial mondial.



#### SOUVERAINETÉ ET SÉCURITÉ DANS L'ESPACE

#### **Christian CAMBON**

- ►Sénateur LR du Val-de-Marne
- ► Membre de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées
- ► Membre de la délégation sénatoriale aux Outre-mer



space et défense ont toujours été étroitement liés. Le développement des lanceurs spatiaux est historiquement associé à celui des vecteurs d'armes nucléaires. Cette dualité perdure aujourd'hui, les capacités spatiales jouant un rôle clé en matière de renseignement, d'observation ou encore de communication.

Ces dernières années, les puissances spatiales ont en outre développé des capacités susceptibles de mener des actions dans l'espace, en faisant un champ de conflictualité à part entière, comme en a brutalement témoigné la destruction d'un satellite par la Russie fin 2021.

Face à ces menaces, l'OTAN a adopté une politique spatiale en 2019, confirmée lors du sommet de Bruxelles en 2021. L'Alliance y a affirmé que l'article 5 du Traité de Washington pourrait inclure désormais les attaques dans, ou depuis l'espace. Les États ont également développé des doctrines spatiales : la Russie dès 2010, la

#### « La France et l'Union européenne doivent s'assurer un accès souverain à l'espace »

Chine en 2015, les États-Unis en 2018 et 2019, le Royaume-Uni et l'Allemagne en 2021.

Nation spatiale, la France s'est inscrite dans ce mouvement avec l'élaboration d'une stratégie spatiale de défense dès 2019, qui a notamment conduit à la création du commandement de l'espace.

Pour défendre ses intérêts dans l'espace, la France devra répondre à cinq grands enjeux.

Premièrement, la France et l'Union européenne doivent s'assurer un accès souverain à l'espace dont elles auront été privées pendant plus d'un an. Le lancement d'Ariane 6, prévu le 9 juillet prochain, mettra fort heureusement un terme à cette situation aussi inédite qu'insatisfaisante. Par ailleurs, l'émergence du New Space, dominé par des acteurs comme SpaceX, a transformé le secteur, réduisant significativement les coûts de lancement et accentuant la nécessité pour l'Europe de rester compétitive. Dans le domaine des lanceurs, l'Europe spatiale devra relever d'importants défis technologiques, qu'il s'agisse par exemple des modes de propulsion, du développement de lanceurs réutilisables ou encore de la commercialisation de lanceurs légers. L'ouverture à la concurrence sur ce segment décidée à Séville en novembre 2023 doit être regardée avec vigilance afin d'éviter toute dispersion des moyens à l'échelle du continent.

Deuxièmement, les infrastructures et capacités spatiales constituent des systèmes critiques dont il convient d'assurer la

protection et de favoriser la résilience. Les menaces récentes incluent l'utilisation de satellites espions ou « butineurs », l'usage de lasers, le développement de missiles antisatellites, le brouillage et les actions cyber. Des projets comme Yoda¹ et Ares² témoignent également de la nécessité de s'en protéger.

Troisièmement, les télécommunications constituent un enjeu majeur. L'utilisation de *Starlink* par l'Ukraine durant le conflit avec la Russie a démontré le potentiel de ces technologies, mais a également mis en lumière les risques associés à leur contrôle par des acteurs privés non européens.

L'évolution du cadre juridique est en outre indispensable pour encadrer ces nouvelles réalités qu'il s'agisse de la gestion du trafic spatial comme de la définition d'un droit de la guerre dans l'espace. En effet, aucun texte n'a été adopté par la communauté internationale depuis l'accord sur la Lune de 1979. Le projet de loi spatiale européenne qui devrait être présenté cet été devra y contribuer.

Enfin, la question budgétaire ne pourra pas être éludée, alors que les États-Unis investissent trois fois plus que les Européens dans le spatial. La France y consacre pour sa part environ 3 milliards d'euros. La loi de programmation militaire votée à l'été 2023, qui prévoit un effort consacré au spatial militaire s'élevant à 6 milliards d'euros, constitue un effort bienvenu, tout comme les 1,5 milliards consacrés à ce domaine dans le plan France 2030. Elle réaffirme l'ambition de la France de conserver sa liberté d'action dans l'espace, nouveau champ de bataille stratégique, essentiel à sa souveraineté et à sa sécurité.

1 Yeux en orbite pour un démonstrateur agile. 2 Action et résilience spatiale.



#### **ESPACE ET DÉFENSE:** L'AFFAIRE DE TOUS

#### Sophie PRIMAS

- ►Vice-présidente du Sénat Sénatrice des Yvelines
- ► Membre de la commission des Affaires économiques
- Membre de la délégation sénatoriale aux Outre-mer



ujourd'hui, l'espace n'a jamais été aussi proche de nous. Jadis réservé aux rêveurs et aux scientifiques, le domaine spatial n'est plus la chasse gardée d'une poignée d'initiés et de passionnés. Déjà omniprésent dans nos usages quotidiens, incontournable pour le bon fonctionnement de notre économie et indispensable à l'avancée des

recherches et des découvertes scientifiques, le domaine spatial constitue désormais la pierre angulaire de notre sécurité collective. La maîtrise de l'espace est incontestablement devenue un enjeu de souveraineté nationale et de sécurité internationale, ce qui en fait l'affaire de tous.

Prolongement des conflictualités nouveau théâtre d'opérations armées et de renseignement.

Il ne s'agit plus seulement de protéger nos infrastructures spatiales, de plus en plus nombreuses à la faveur du déploiement des constellations de connectivité et de la hausse des capacités mondiales de lancement, mais aussi de surveiller l'espace et ce qu'il s'y passe, son trafic et ses échanges de données.

De ce point de vue, la prise de conscience des grandes nations spatiales est réelle. Nous ne pouvons que nous réjouir de l'importance renouvelée octroyée au domaine spatial en France et en Europe, même si notre mobilisation budgétaire, politique et citoyenne demeure insuffisante pour faire face aux moyens déployés par les États-Unis, la Chine ou la Russie.

En matière de défense, force est de constater que des efforts ont été faits ces dernières années et doivent être poursuivis, massifiés et pérennisés. Depuis 2019, la France s'est dotée d'une Stratégie spatiale de la défense (SSD) et d'un Commandement de l'espace (CDE) dont la montée en charge est démultipliée par les moyens supplémentaires octroyés par la loi de programmation militaire (LPM) que nous avons récemment votée et qui consacre six milliards d'euros entre 2024 et 2030 au

renforcement de l'action de la France dans l'espace.

Si ces avancées sont indéniables, nous aurions tort de distinguer la défense de l'espace de l'exploration spatiale, et même de son exploitation. Aujourd'hui, la guerre est hybride, les menaces sont plurielles et les technologies sont duales. Les recherches, les technologies et les découvertes dans le domaine spatial doivent servir le secteur militaire comme le secteur civil.

Les progrès des industries historiques et des acteurs du New Space dans les lanceurs réutilisables et de plus petite taille, les satellites miniaturisés, les logiciels de surveillance du trafic spatial et les modèles d'exploitation des données captées depuis l'espace peuvent être utiles à des fins militaires comme à des fins commerciales, servir les projets des nations comme ceux des entreprises et des organismes de recherche.

La dualité des technologies spatiales est une force, d'autant plus pour la France qui dispose d'une industrie dynamique, d'un écosystème en plein renouvellement et de savoir-faire reconnus dans le monde entier. C'est l'ensemble de l'écosystème spatial qu'il convient de soutenir pour s'adapter à notre nouvel environnement géostratégique.

Au Sénat, nous sommes particulièrement mobilisés en faveur du développement du secteur spatial, dans son intégralité. Ainsi, après

l'examen de la LPM l'an dernier, nous nous tenons prêts à examiner le futur projet de loi de mise à jour de la loi du 3 juin 2008 relative ally opérations spatiales, qui tarde à être présenté au Parlement malgré la nécessité

« Prolongement des conflictualités terrestres, des ambitions géopolitiques terrestres, des ambitions et des guerres technologiques, l'espace est le nouveau lieu de déploiement et **géopolitiques et des guerres** de détection des menaces qui pèsent sur notre sécurité, ce qui en fait un nouveau théâtre d'opérations technologiques, l'espace est le nouveau théâtre d'opérations stratégiques pour nos services des détection des menaces qui pèsent sur notre sécurité »

d'adapter notre droit aux nouvelles réalités du secteur spatial.

L'espace n'est plus l'ultime frontière, mais la nouvelle frontière à défendre pour garantir notre sécurité et notre souveraineté : donnons-nous les moyens de le faire ! •



#### LES NOUVEAUX DÉFIS SPATIAUX **DE LA DÉFENSE**

#### Xavier PASCO

▶ Directeur de la Fondation pour la recherche stratégique (FRS)



des satellites transforme multiplication profondément les usages de l'espace et rend nos sociétés plus dépendantes encore de ce milieu. Pour la Défense la conséquence est double :

La planification et la conduite des opérations doivent désormais intégrer l'émergence de ces nouvelles infrastructures, pour la plupart commerciales. Les leçons du conflit en Ukraine sont à cet égard exemplaires. La capacité de résistance du pays face à l'une des premières puissances militaires au monde

a tenu pour partie à l'agilité permise par cette nouvelle inférieures en nombre une efficacité inédite. satellites (jusqu'à plusieurs milliers qui composent le

opérations militaires. Ils montrent leur robustesse par rapport aux l'autre défi à relever pour le spatial de défense.

systèmes classiques qui ne reposent eux que sur un ou quelques satellites au mieux. Le gouvernement ukrainien a payé pour le savoir quand il a perdu l'unique système satellitaire dont il disposait à la suite de la première attaque russe. En basculant vers l'utilisation de Starlink, l'Ukraine a fait le choix d'un système beaucoup plus robuste dans l'espace et beaucoup plus difficile à attaquer au sol. Les observateurs militaires ont pris bonne note de la remarquable résilience offerte par ces nouveaux systèmes.

Il s'agit désormais d'imaginer comment utiliser au mieux nouveaux moyens commerciaux devenus incontournables sans pour autant en devenir dépendants. La décision d'Elon Musk de « débrancher "le système" Starlink alors que les forces ukrainiennes s'apprêtaient à couler des navires russes en mer Noire a montré les limites de la liberté d'action des États pris dans une telle situation. Tous les gouvernements s'interrogent donc sur le besoin de repenser les relations entre autorités publiques et secteur privé en hiérarchisant les missions et les dépendances.

En France comme aux Etats-Unis par exemple, le besoin pour la défense de garder en propre, c'est-à-dire sous son contrôle intégral, certaines capacités spatiales, ne fait pas débat. Les missions militaires les plus sensibles exigent une autonomie complète. Cela peut être le cas pour observer et collecter du renseignement, mais aussi pour communiquer secrètement sans risque d'interceptions ou de brouillages. Dans ce cas, seul un contrôle complet de la construction des satellites et de leur opération garantit contre toute compromission possible. Ensuite, il est possible d'imaginer des contrats sécurisés avec des acteurs de confiance qui viendront compléter les moyens propriétaires quand ce sera nécessaire. Là, bien sûr, la sélection de ces acteurs de confiance devra se faire sur des critères sûrs et relativement exhaustifs. Les performances comme les procédures mises en œuvre au sein de l'entreprise ou encore l'évolution de sa gouvernance peuvent être citées comme exemples. Enfin, le recours élargi aux moyens commerciaux, cette fois dans le cadre d'un contrat commercial adapté mais surtout destiné à ajouter des capacités aux systèmes existants doit aussi

entrer dans l'équation comme capacité complémentaire.

Mais deuxième conséquence, ces satellites devenus clés dans les opérations sont désormais des cibles. Il faut les protéger. C'est l'autre nouveauté qui modifie radicalement la posture militaire en orbite. La stratégie spatiale de défense française de 2019 l'a envisagé avec le concept de « défense active ». Qu'il s'agisse de patrouiller ou de pouvoir agir dans

système américain Starlink très utilisé par l'Ukraine) dans les l'espace, ce volet de l'action militaire moderne constitue désormais

offre spatiale. Elle a conféré à **Tous les gouvernements** des forces ukrainiennes s'interrogent sur le besoin de Les repenser les relations entre enseignements sont multiples. Ils confirment d'abord la place croissante privé en hiérarchisant les que prennent ces litanies de missions et les dépendances »





#### FILIÈRE BOIS ET FORÊTS: TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET MARCHÉ EN CRISE



Qu'elle touche au secteur de l'ameublement, de la construction, de la production de papier, palettes, emballages et cartons, ou qu'elle opère dans la sylviculture, la charpente, la menuiserie, les panneaux, les parquets et le secteur de l'énergie, la filière bois et forêts intéresse particulièrement les entreprises françaises. L'hexagone, avec ses 16,7 millions d'hectares de forêts (hors DROM-COM), est le quatrième pays européen le plus boisé. Selon l'association Fibois, qui regroupe 12 interprofessions régionales de la filière, cette dernière est composée de 392 700 emplois directs et 62 000 indirects.

Mais la concurrence étrangère et la crise qui frappe le secteur du bâtiment ne permettent pas au marché de générer de forte croissance. Le déficit commercial s'élève à 6 milliards d'euros (déficit principalement alimenté par les produits en papier-carton et l'ameublement).

Pour porter le secteur, plusieurs projets ont été lancés. "Cadre de vie : demain le bois", impulsé en 2018 par France Bois Industries Entreprises, a pour but d'aboutir au développement d'innovations au sein de nouveaux marchés (espaces de travail, urbanisme, etc) et dans quatre domaines différents : "Wood-city" (urbanisme), "Wood-Health" (santé), Wood-on demand (produits à la demande) et Wood-Luxury (luxe). Le plan "France Bois 2024", lui, vise la réalisation d'ouvrages olympiques et paralympiques.

Le programme France Relance, qui entend "accélérer la transformation des secteurs clés de notre économie" en y injectant 54 milliards d'euros, prévoit "un choc d'investissement" dans la filière bois de 2,2 milliards d'euros, dont 260 millions iraient au renouvellement forestier et 450 millions à "la transformation de bois d'oeuvre, l'autonomie énergétique, la performance énergétique et le séchage du bois"<sup>2</sup>.

Car la filière doit aussi contribuer à la transition écologique, notamment dans le secteur de la construction, puisque l'utilisation du bois émet moins de CO2 que celle du béton. Ce rôle doit être appréhendé tout en prenant en compte la déforestation et la perte de biodiversité qu'implique l'usage du bois. Car l'exploitation des forêts peut aussi mener à de l'érosion, de la pollution de l'eau, de la déforestation, et des coupes illégales.

Maïlys Khider

1 France 2030, info.gouv.fr, 18 mai 2022 https://www.info.gouv.fr/france-2030

2 Signature du contrat stratégique de filière bois, 17 octobre 2023, site du ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire https://agriculture.gouv.fr/signature-du-contrat-strategique-de-filiere-bois

#### FILIÈRE BOIS ET FORÊT CLIMAT, INDUSTRIE ET ÉNERGIE

#### Dominique WEBER

▶Président du contrat stratégique filière bois auprès du Conseil national de l'industrie



La forêt française couvre près du tiers du territoire métropolitain et est présente dans tous les territoires d'Outre-mer. Elle participe de l'aménagement écologiques et de récréation avec les fonctions économiques, et joue un grand rôle dans la

atout majeur dans la transition vers une économie bas carbone. Les usages du bois, la chaîne de valeur conduisant à sa transformation, son particulièrement diversifiés : matériaux de construction décarbonés, logistique (palette) et emballages (cartons), meuble et agencement, produits de consommation papetiers, biomasse pour l'énergie, chimie verte.

A ces égards, les forêts et le bois sont une des composantes essentielles de la souveraineté de notre pays. Le développement de la filière forêt bois pour maximiser la production de ces différentes

fonctions est donc une priorité de niveau national tant pour la politique climatique que pour les politiques industrielle, énergétique, de construction, de prévention des risques et de biodiversité.

La mise à l'échelle de cette nouvelle économie de la forêt et du bois, à hauteur des besoins de la transition écologique, suppose d'accompagner pour plusieurs années des investissements nouveaux et d'ampleur du secteur, investissements en faveur du renouvellement forestier et de la protection des massifs contre les risques naturels. Une politique publique pérenne est nécessaire, soutenant l'adaptation des forêts aux effets des changements climatiques afin de garantir sur le long terme leur vitalité, leur diversité et leur productivité.

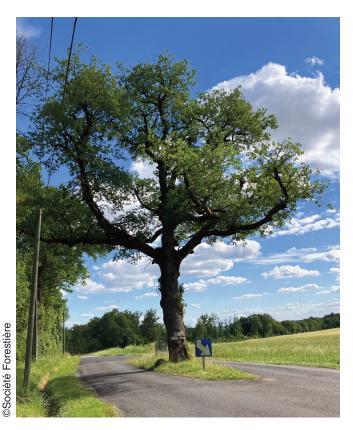
Des investissements pour le renforcement des filières de transformation du bois et de leur complémentarité équilibrée entre usages, visant la localisation en France des principales chaînes de

des territoires en conciliant les fonctions «Une politique publique pérenne est nécessaire, soutenant régulation du climat, sujet de grande actualité: l'adaptation des forêts aux effets stockage du CO2 atmosphérique, stabilisation des sols, régulation des eaux.

La production renouvelable de bois-matériau à partir des forêts françaises, de longue des gérée durablement, est un travitie renouvelable de propriét des vitalité, leur diversité et leur productivité»

> valeurs, doivent s'accompagner de plus de souveraineté pour nos approvisionnements et consommations et d'un renforcement de l'économie circulaire du bois en favorisant le recyclage et la valorisation en fin de vie. Secteur « traditionnel », la filière forêt et bois est singulièrement une filière d'avenir par les solutions qu'elle offre à la société dans tous les champs de la transition écologique.





# La Société Forestière conseille les collectivités pour valoriser l'arbre en ville et structurer des filières bois locales

cteur de référence de la filière forêt-bois depuis 1966, la Société Forestière est une filiale de la Caisse des Dépôts engagée au cœur des territoires pour une gestion responsable des forêts et des arbres. Pour accompagner les collectivités locales, notamment face aux enjeux d'adaptation au changement climatique, elle a développé une offre d'accompagnement et de conseil qui se décline en deux dimensions :

-la gestion et le financement de leur patrimoine arboré -la structuration de filières bois locales

#### L'arbre en ville, un levier puissant de l'attractivité territoriale

Pour les acteurs qui font la ville (collectivité, aménageurs, bailleurs sociaux, etc.), la densification du couvert arboré devient un enjeu d'autant plus important qu'il rend de nombreux services aux habitants (rafraichissement urbain et qualité de l'air notamment). Forte d'expertises arboricoles et forestières et de compétences dédiées à la conception de politique publique dédiée à l'arbre en ville, la Société Forestière se positionne comme conseil global des collectivités sur la valorisation de leur patrimoine arboré. A ce titre, elle réalise des inventaires et diagnostics phytosanitaires des arbres. Enfin, elle élabore des plans de gestion à différents horizons qui intègrent la prise en compte de l'arbre dans les projets d'aménagement, la sensibilisation des acteurs locaux aux enjeux de la végétalisation urbaine et l'adaptation des essences aux aléas climatiques.

#### Des projets de végétalisation en partie financés avec le Label bas-carbone

Grâce au mécanisme du Label bas-carbone (LBC), les collectivités qui entreprennent des travaux de plantation permettant d'augmenter la séquestration carbone sont éligibles à des financements d'acteur privés désireux de

s'investir dans la transition écologique des territoires. Audelà du LBC, la Société Forestière conseille également les porteurs de projets de végétalisation dans la recherche des meilleurs financements publics et privés.

#### Structurer une filière bois locale

De nombreuses collectivités (communautés de communes, départements, régions) s'interrogent sur la meilleure manière de valoriser leurs ressources forestières. Qu'il s'agisse d'alimenter les besoins en bois de chauffage, bois d'industrie ou bois d'œuvre des entreprises locales ou d'offrir au plus grand nombre un espace récréatif et/ou une réserve de biodiversité. Quel que soit le débouché privilégié, cela nécessite un état des lieux objectif (quantitatif et qualitatif) de la ressource forestière et donc de la ressource en bois pour faire des propositions innovantes quant à leur entretien et leur valorisation. Les experts de la Société Forestière mettent leurs compétences juridiques et financières ainsi que leur connaissance de la filière forêt-bois à la disposition des collectivités locales et acteurs locaux (propriétaires fonciers, gestionnaires forestiers, agriculteurs, industriels).



#### Pour plus d'informations : Xavier Baumont,

Directeur Conseil et Expertise, xavier.baumont@forestiere-cdc.fr

# Savez-vous qu'il existe une solution simple et efficace pour soutenir la filière bois française?

râce au label BOIS DE FRANCE! Créé par les professionnels, il permet d'orienter les commandes, privées et publiques, vers des produits en bois issus de la forêt française ET transformés en France. Le label BOIS DE FRANCE incarne une promesse de traçabilité, de gestion responsable et de dynamisation d'une filière toute entière. Il garantit l'origine ET le lieu de transformation du bois. C'est un

gage de reconnaissance du travail de la filière forêt bois française et un gage de clarté pour le consommateur final.

Un label indépendant

BOIS DE FRANCE est un label indépendant qui valorise la production de notre patrimoine forestier local, lui assure une bonne visibilité auprès des bâtisseurs et revendeurs de produits bois. Il contribue à structurer les filières de

transformation du bois tout en permettant d'accompagner l'évolution de la forêt française face au changement climatique. C'est le label d'une chaîne vertueuse de la source bois-forêt au produit fini quel qu'il soit.

#### Chaque achat public est une opportunité de dynamiser l'économie locale

Le droit de la commande publique permet d'utiliser le critère d'empreinte carbone ainsi que celui de la traçabilité et de la gestion durable des forêts. En optant pour le BOIS DE FRANCE, la commande publique peut ainsi soutenir toute la chaîne de valeur de la filière bois française qui se traduit par la création et le maintien d'emplois locaux, le développement de l'innovation et de la compétitivité nos entreprises tout en promouvant des pratiques durables. Il défend la vitalité d'une filière qui préserve les emplois dans les zones

rurales et forestières, dans des régions où les alternatives économiques sont quelques fois plus rares.

BOIS DE FRANCE peut vous accompagner dans cette démarche d'achat public très règlementé et a édité un "Guide pour inscrire les produits BOIS DE FRANCE dans la commande publique" que vous pouvez obtenir gratuitement depuis le site internet.

Un levier efficace pour atteindre la neutralité carbone

Avec 1 milliard d'investissement par an depuis l'après COVID, la filière bois française, soutenue par France 2030, fois réalisé trois d'investissements que les années précédentes. Cette modernisation de l'outil de production lui permet aujourd'hui de répondre à toutes les exigences du secteur de la construction. Tout est désormais possible en BOIS DE FRANCE et le choix du bois français est avantageux. Il stocke naturellement du carbone et s'il est transformé en circuits courts avec de faibles distances transport, son utilisation stratégique pour atteindre objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et lutter contre le dérèglement climatique. Avec la mise en œuvre de la RE2020, le bois s'est imposé plus que jamais comme un puissant levier pour mettre le secteur de la construction sur la voie de la neutralité carbone et bâtir un

cadre de vie plus agréable. Il en est de même pour tous les secteurs consommateur de bois : mobilier urbain ou de loisirs, menuiserie, aménagement intérieur, bois énergie, etc.

#### Préparer nos forêts pour l'avenir

La forêt française est en première ligne face aux défis climatiques. Seule, elle n'arrivera pas à s'adapter

suffisamment rapidement. La gérer et continuer de l'exploiter est indispensable pour la renouveler et l'accompagner dans cette adaptation. Utiliser des produits labellisés BOIS DE FRANCE est ainsi un geste de soutien à une gestion forestière durable, essentielle pour renforcer la résilience de nos forêts françaises.

Le label BOIS DE FRANCE incarne la force de la valeur ajoutée de produits issus de nos régions, de nos forêts et de nos entreprises, de la qualité du travail exécuté et de la grande diversité des produits, sans exportation/

importation.

Portons la fierté de nos produits français et de nos productions locales!

boisdefrance.org
Contact
Jérôme MARTINEZ
jerome.martinez@bois-de-france.org
Tel. 07 57 45 51 94



#### ADAPTATION ET INNOVATION: LA FILIÈRE FORÊT-BOIS EST AU PIED DU MUR!

#### Anne-Catherine LOISIER

- Sénatrice Ratt. UC de la Côte-d'Or
- Secrétaire de la commission des Affaires économiques
- ► Membre de la délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et à la décentralisation
- ➤ Vice-présidente de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques
- ▶ Présidente du groupe d'études Forêt et filière bois
- ► Membre du Conseil supérieur de la forêt et du hois



sur sa forêt est déterminant.

Les conséquences de ces dépérissements massifs sont lourdes pour la filière. Elles se traduisent par des mises immédiates sur le marché de millions de m3 supplémentaires de bois, ce qui provoque une surabondance de l'offre et une chute des cours. À long terme, ces pertes de stocks manqueront aux entreprises et créeront des tensions sur l'approvisionnement.

C'est pourquoi le travail des gestionnaires dans un premier temps, puis celui des entreprises de travaux forestiers et enfin des transformateurs, sont déterminants.

Le fait de récolter un arbre dépérissant rapidement, puis de scier et de la transformer permet de maintenir captif le CO2 séquestré dans le bois. S'il est laissé en forêt, il devient un foyer de parasites et libère le CO2 séquestré en pourrissant.

Aujourd'hui, les entreprises de travaux forestiers (ETF) qui effectuent ces travaux de collecte des bois connaissent de lourdes difficultés, liées aux augmentations importantes de leurs coûts d'exploitation et aux contraintes environnementales grandissantes.

a forêt et la filière bois françaises ont longtemps été discrètes, vivant de leurs acquis, la ressource forestière française répondant largement aux besoins.

« Les forestiers se trouvent confrontés à des dépérissements massifs »

Ce sont pourtant elles qui constituent le maillon essentiel d'entretien des espaces ruraux.

Comme tous les secteurs d'activité

mais peut-être de façon encore plus urgente car il en va de notre capacité à décarboner notre économie et à stocker du CO2, la filière forêt-bois a besoin aujourd'hui d'investissements dans nos forêts, dans nos entreprises, mais aussi de recherches et d'innovations pour mieux valoriser les essences dites « accessoires ! » et répondre au mieux aux défis de demain.

longtemps été discrètes, vivant de leurs acquis, la ressource forestière française répondant largement aux besoins.

Mais aujourd'hui, sous l'effet conjugué des changements climatiques rapides, de la mondialisation et du déficit d'investissements des entreprises de transformation, la filière rencontre des difficultés. Des changements climatiques majeurs se produisent, trop rapidement pour que la nature seule fasse son œuvre.

Les forestiers se trouvent confrontés à des dépérissements massifs majoritairement situés dans les régions de productions de l'est de la France. Dans le sud, les changements climatiques se traduisent par une vulnérabilité grandissante aux incendies de forêts.

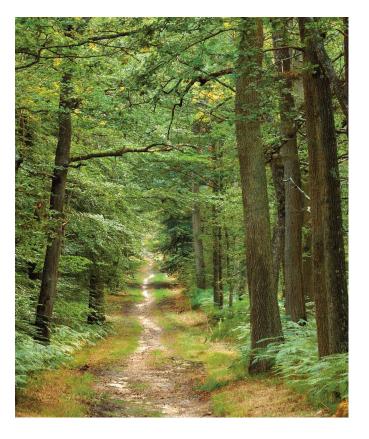
A l'aval de la filière, le manque d'investissements et la désindustrialisation ont petit à petit fait disparaître des entreprises dans nos territoires et perdre des parts de marchés, laissant la part de plus en plus belle aux importations.

Ainsi, alors que la France est un grand pays couvert de forêts, elle importe du bois et voit sa balance commerciale sectorielle aujourd'hui déficitaire notamment du fait des importations de bois transformés (parquet, etc).

Les pouvoirs publics tentent depuis quelques années de relancer les usages du bois, matériau de décarbonation. Le défi est de taille car nous plantons 70 millions d'arbres par an quand il faudrait multiplier ce chiffre par cinq pour rattraper notre retard et atteindre l'objectif de 1 milliard fixé par le président de la République.

La plantation ne va pas de soi. Elle nécessite une expertise pour le choix des essences les mieux adaptées aux changements climatiques et un accompagnement sur les premières années des peuplements qui sont alors très vulnérables notamment au gibier. Cela implique en outre de trouver les plants alors que les pépiniéristes ont des difficultés pour répondre à la demande qui a explosé ces dernières années.

La tâche est immense car les impacts du changement climatique viennent chaque année fragiliser les peuplements en présence. Les attaques de parasites déciment des essences. Les chaleurs accablantes et les sécheresses fragilisent les arbres qui finissent par mourir. Dans ce contexte, le travail du forestier qui connaît et veille



#### ADAPTER LA POLITIQUE SYLVICOLE POUR DÉVELOPPER LA FILIÈRE BOIS

#### Jean BACCI

- ▶Sénateur App. LR du Var
- ► Membre de la commission de l'Aménagement du territoire et du Développement durable
- ► Vice-président du groupe d'études filière bois et forêts du Sénat
- ► Membre de l'Observatoire des espaces naturels



valoriser la ressource. Ensuite, les administrations doivent valoriser l'usage du bois dans la commande publique en insistant sur l'usage des matériaux biosourcés dans le cadre des enjeux de rénovation énergétique. De plus, l'ensemble de la filière doit consacrer l'importance des fonctions de captation du CO2 de la forêt, son rôle de puits de carbone, sa contribution à la préservation de la ressource en eau et à la préservation des sols, ainsi que le rôle de la biomasse face aux enjeux de souveraineté énergétique. Enfin, concernant la perception de la forêt, l'idée suivante doit être développée : une forêt travaillée est une forêt préservée. Cela n'est

#### « Une forêt travaillée est une forêt préservée »

e développement de la filière forêt-bois constitue un puissant levier à activer pour décarboner nos industries, accélérer la transition écologique et soutenir l'économie de nos territoires. Ce développement fait cependant face à de nombreux défis. En effet, notre perception de la forêt dite productive doit s'inscrire dans un contexte particulier qui est celui du réchauffement climatique. Ainsi, en vue de son développement, la filière bois doit être capable d'adapter les forêts au changement climatique, de les gérer durablement, de restaurer et de préserver la biodiversité, les services écosystémiques et les sols, de développer la construction des bâtiments en structure bois peu émetteurs de carbone, de produire du bois de construction français de qualité et enfin, de renforcer son outil industriel.

Pour relever ces défis, l'ensemble des acteurs de la filière doivent tout d'abord contribuer à la mise en place de politiques sylvicoles permettant le développement et la structuration de la production de bois d'œuvre, avec une filière bois-construction et industrie sachant pas contradictoire avec la préservation de la biodiversité. Dans ce sens, les politiques publiques doivent gommer les contradictions évidentes des cadres légaux et réglementaires, opposant par exemple le code de l'environnement et le code forestier. Il convient par ailleurs de rappeler que certaines forêts, comme la forêt méditerranéenne, ne sont que peu productives. Celles-ci s'apparentent le plus souvent à des espaces végétalisés, tout en relevant du régime forestier. Les caractéristiques de la forêt dépendent du particularisme des territoires. Ce type de forêt reste néanmoins une ressource mobilisable.

Ainsi, renforcer la résilience des écosystèmes forestiers est une urgence environnementale, économique et sociale. Cela passe par la promotion de politiques sylvicoles permettant le développement et la structuration de la production de bois d'œuvre. La filière boisconstruction doit également être développée à travers une exploitation raisonnée de la forêt et cohérente avec les enjeux actuels. Une forêt bien exploitée et entretenue est une forêt protégée. lacktriangle



#### DYNAMISONS LA GESTION DURABLE DES FORÊTS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA SOCIÉTÉ

#### Tammouz Eñaut HELOU

▶Ingénieur forestier, Secrétaire général de l'Union de la Coopération Forestière Française (UCFF):Les Cooperatives Forestieres



a gestion forestière est une activité complexe qui intègre à la fois la conservation et l'entretien de la biodiversité, la production responsable de bois dont la société a besoin au quotidien, l'accueil des activités de loisirs... Les coopératives forestières œuvrent pour les gérer et les entretenir dans un contexte compliqué lié aux conséquences du changement climatique (sécheresses, canicules, incendies, grêles, vents violents, parasites...).

#### Agir face aux conséquences du changement climatique

Selon le Département de la santé des forêts (ministère de l'Agriculture) et l'Institut géographique national (IGN), sur 17,3 millions d'hectares de forêts métropolitaines, plus d'un million sont dépérissants. Le taux de mortalité des arbres continue de croître (hausse de 80 % comparé à il y a 10 ans). Le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) indique que dans le cadre d'une simulation d'un réchauffement important (+ 3,35°C en moyenne), seulement 12 % (en surface) des forêts européennes actuelles pourraient s'adapter à l'horizon 2100.

La rapidité du changement climatique ne permettra pas à la forêt d'évoluer toute seule tout en répondant à nos divers besoins. Les mécanismes d'adaptation naturelle des arbres sont en moyenne 10

#### « Promouvoir une gestion forestière durable et dynamique et reconnaître la contribution essentielle des produits bois pour décarboner notre économie »

fois plus lents. Comme l'évoque l'Office national des forêts (ONF), 50 % des forêts auront changé de visage d'ici 50 ans. Les forestiers doivent anticiper et intervenir pour les adapter aux climats d'aujourd'hui et de demain.

#### Pour des politiques publiques qui s'adaptent à la diversité des forêts

Les politiques publiques doivent nous porter vers un double objectif commun : anticiper les conséquences du changement climatique et développer notre filière pour décarboner notre économie. Les défis sont de taille : comment adapter nos diverses forêts au changement climatique tout en préservant leur capacité à assurer nos différents besoins ? Comment motiver des propriétaires forestiers à s'intéresser à leurs forêts ? Comment développer les usages de tous les bois, feuillus et résineux, de toutes qualités ? Comment développer la compétitivité de notre filière et du matériau bois ? Comment réduire le déficit de la balance commerciale de notre filière (négative de 9,5 milliards d'euros en 2022) ?

Il n'y a pas de solution unique, les politiques publiques doivent s'adapter à la diversité des forêts et de leurs contextes. Elles doivent



s'appuyer sur une palette de solutions, apporter davantage de soutien à l'innovation et aux connaissances scientifiques tout en incitant à l'utilisation de produits à base de bois (stockage du carbone et substitution). Il faut s'assurer de la cohérence et de la faisabilité opérationnelle (technique, économique, environnementale...). Elles doivent promouvoir une gestion forestière durable et dynamique et reconnaître la contribution essentielle des produits bois pour décarboner notre économie.

#### Une gestion multifonctionnelle des forêts françaises et le travail des forestiers

Notre gestion des forêts françaises est multifonctionnelle, elle repose sur un équilibre entre fonctions économiques, sociétales et écologiques. Les forestiers sont des acteurs de terrain et de l'écologie, la vraie. Les travailleurs en forêt exercent, en zones rurales, des métiers indispensables à la société. Des métiers nobles. Des métiers physiques et techniques. Des métiers compliqués, dans des conditions météorologiques très variées. Ils méritent le respect tandis que certains sur les réseaux sociaux, à coups de vidéos et de posts, nourrissent invectives et jugements à l'encontre de nos différents métiers.

La gestion des forêts françaises et les bois qui en sont issus contribuent à la transition écologique dans les territoires. Les engagements des coopératives forestières à développer une gestion durable et dynamique des forêts vont dans ce sens. Nous œuvrons avec humilité pour que les forêts continuent de prospérer pour les générations futures tout en participant à la compétitivité de notre filière bois.

# 

L'information professionnelle du monde politique

POUR SAVOIR **QUI EST QUI ET QUI FAIT QUOI** 

#### Ce magazine est divisé en 2 parties :

- Des tribunes rédigées par des personnalités politiques françaises et européennes (ministres, commissaires, parlementaires et élus locaux) autour de thèmes d'actualité.
- Photos, biographies et attributions d'hommes et femmes nommés et élus dans le mois au sein des institutions politiques nationales et locales.
  - Présentation des dernières missions. commissions d'enquête et groupes de travail.





	-		
TAMAMAI	trom	binoscope.com	
www			

à retourner au Trombinoscope – Service abonnement – CS 70001 – 59361 Avesnes-sur-Helpe cedex – trombinoscope@propublic.fr

#### Oui, ie m'abonne au Trombinoscope et ie choisis l'offre suivante :

- La revue mensuelle du Trombinoscope (11 n° par an) au prix de 280 €HT soit 295,40 €TTC
- Le lot 2024/2025 (Tome I National + Tome II Régional)\* + la revue mensuelle au prix de 445 €HT soit 481,48 €TTC

Le lot (Tome I National + Tome II Régional)     données France du site www.trombinoscope.com     IVA 5,5% (tomes et revue), 20% (site). Frais de port inclus (6 € par tome). *	
□ M. □ Mme. NOM / Prénom :	Je joins mon règlement par : □ Chèque (à l'ordre de TROMBIMEDIA)
Entreprise ou Organisme :	
Adresse:	Paiement en ligne sécurié sur www.trombinoscope.com
Code Postal :	Je réglerai à réception de facture
Ville:	
Pays:	Date
Tél.:	
E-mail:	Signature



# ONE HEALTH: UNE STRATÉGIE TRÈS GLOBALE EN MATIÈRE DE SANTÉ ET ENVIRONNEMENT



Initiée au début des années 2000, l'approche "One Health" - ou "une seule santé" en français - entend associer santé humaine, animale et environnementale pour mieux répondre aux enjeux de santé publique. Il s'agit ainsi d'appréhender les liens complexes qui existent entre les êtres vivants et les écosystèmes pour optimiser la prévention et la gestion des risques sanitaires. Car pour les scientifiques, l'émergence de maladies infectieuses issues de la faune sauvage et les atteintes aux écosystèmes sont liées. Avis d'ailleurs renforcé par la pandémie Covid-19! En effet même si son origine reste encore à éclaircir, le Covid est probablement, comme 75 % des maladies émergentes, une zoonose, soit une maladie qui se transmet des animaux aux humains. La volonté de développer une approche sanitaire globale s'en trouve ainsi depuis accentuée, au point qu'un panel d'experts de haut niveau, le « One Health High Level Expert Panel » (OHHLEP), a été constitué en 2021 aux Nations Unies.

En pratique, comment cette approche « One Health » se concrétise ? Les scientifiques militent pour des partages de données épidémiologiques de long terme, via des plans nationaux partout dans le monde. Pour l'heure, ils travaillent surtout sur des data en provenance de programmes éphémères régionaux et largement concentrés au Nord. Il s'agit donc notamment de sensibiliser les différentes communautés de chercheurs sur l'intérêt de ne plus travailler en silo. Plus proche de notre quotidien, il est aussi question de plaider pour des modes de vie résilients, plus adaptés à la protection de l'environnement, ce qui passe entre autres par une meilleure alimentation... La pression sur le secteur agricole est particulièrement importante compte tenu de ses liens étroits avec la santé des écosystèmes, la biodiversité, et pour finir l'alimentation humaine et animale. Pour les spécialistes, il paraît déjà essentiel d'harmoniser les politiques publiques françaises et européennes dans les domaines naturellement en pointe sur cette question, soit la santé, l'environnement et l'alimentation.

Stéphanie Fontaine

#### LA FRANCE DISPOSE D'UNE AGENCE **ONE-HEALTH: L'ANSES**

#### Pr Benoit VALLET

Directeur général de l'Anses



#### Anne Françoise BERTHON

Chargée de mission One-Health auprès de la direction générale de l'Anses



epuis 2010, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) s'engage pour les trois santés : santé de l'Homme, santé des animaux et santé de l'environnement, dont celle des végétaux. La diversité des profils scientifiques qui y croisent leurs regards - vétérinaires, médecins, pharmaciens, ingénieurs, docteurs en sciences fondamentales et sociales favorise le décloisonnement scientifique des approches sanitaires.

Opérateur de recherche et agence d'expertise, l'Anses produit pour les pouvoirs publics et la société des repères scientifiques sur la nourriture que nous consommons, l'eau que nous buvons et dans laquelle nous nous baignons, l'air que nous respirons, le bruit et les ondes qui nous entourent, les vecteurs qui nous piquent, l'ensemble

chimiques toxicovigilance,

expositions chimiques et non « La puissance d'analyse du Big data doit permettre d'exploiter et (exposome), y de croiser les données massives activités d'exposition animale, humaine, professionnelles. L'Anses pilote environnementale avec les également sept données épidémiologiques, dispositifs de vigilance dont la météorologiques, etc. »

la nutrivigilance et la cosmétovigilance. Elle évalue, puis délivre ou retire les autorisations de mise sur le marché des médicaments vétérinaires, produits phytopharmaceutiques et biocides. Se préoccupant de la santé des espèces animales et végétales, l'Agence questionne par ailleurs le regard anthropocentré porté sur les menaces sur le vivant.

One-Health par essence, l'Anses est en première ligne sur les maladies zoonotiques ou pouvant le devenir. Au plus fort du Covid 19, elle a transposé ses connaissances des coronavirus animaux à la recherche en santé humaine, tout en développant de nouveaux modèles animaux de la maladie. Elle est associée à la surveillance du virus dans les boues et les eaux usées. Récemment, elle a joué un rôle clé dans la vaccination des canards contre l'influenza aviaire et a engagé avec Santé publique France un suivi des éleveurs exposés aux virus Influenza aviaires et porcins, pour traquer au plus tôt l'apparition de réassortiments génétiques menaçants pour la santé humaine.

L'orientation One-Health de l'Anses est au cœur du contrat d'objectifs et de performance signé en 2023 avec les ministères chargés de la Santé, l'Agriculture, l'Environnement, du Travail et de la Consommation. Elle est également consubstantielle de nombreuses collaborations avec Santé

publique France, l'OFB, l'ANRS-MIE, l'Institut Pasteur, le CSTB, le SIMV, etc. L'Agence contribue activement aux travaux One-Health du Groupe Santé Environnement placé auprès des ministres chargés de l'Ecologie et de la Santé, et est partenaire de l'Institut One-Health visant à former les décideurs du pays. Forte de son positionnement indépendant et interministériel, l'Anses a aussi à cœur d'associer la société civile via sa gouvernance et ses dispositifs de dialogue.

L'Anses œuvre également à porter One-Health au-delà des frontières. Sur l'exposome chimique, elle coordonne le projet européen PARC sur l'évaluation des risques liés aux substances chimiques, ses 200 partenaires dont les trois grandes agences européennes dans son champ d'activité (EFSA, EČHA, EEA) et son budget de 400 millions d'euros. Elle contribue aussi à l'European

Joint Program One Health et à Prezode -Preventing European Zoonotic Disease Emergence.

One-Health existe mais doit devenir plus systématique, ce qui implique de la pédagogie et des investissements accrus dans la recherche et dans l'exploitation des données, en lien avec le Health Data Hub et le Green Data for Health. La puissance d'analyse du Big data doit permettre d'exploiter et de croiser les données massives d'exposition animale, humaine, environnementale avec les données

épidémiologiques, météorologiques, etc. Il faut enfin promouvoir des arbitrages considérant toutes les santés, en substitution de l'approche anthropocentrée et simpliste d'éradication des risques sans tenir compte de ses conséquences.



# One Health / Une seule santé : augmentée, territoriale, avec les agriculteurs





agriDées

epuis 2021, One Health /Une seule santé est définie par les organisations mondiales de la santé (OMS), de la santé animale (OMSA), des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) comme « une approche intégrée et unificatrice qui vise à équilibrer et optimiser durablement la santé des personnes, des animaux et des écosystèmes ».

En 2024, Agridées a publié une Note de think tank intitulée « One Health / Une seule santé : augmentée, territoriale, avec les agriculteurs<sup>1</sup> ». Il nous a semblé important de nous emparer de ce sujet car, s'il mobilise nombreux politiques scientifiques, il n'accorde que peu de place au monde agricole, dont il a d'ailleurs une image assez négative. S'il est vrai que l'agriculture contribue aux pollutions chimiques de l'environnement et à la résistance des pathogènes aux antimicrobiens, elle n'en est pas la seule responsable et ses pratiques connaissent de nombreuses améliorations sur le plan environnemental ou du bien-être

animal. Par ailleurs, le monde agricole ne s'est pas encore réellement approprié le sujet One Health. Il doit se saisir de ce sujet pour mettre en avant, renforcer et valoriser ses efforts.

L'ampleur des impacts économiques et sociaux des crises sanitaires de Covid-19 (pandémie particulier) montre que nous devons nous organiser collectivement pour mieux prévenir et gérer les prochaines crises. Les agriculteurs, maillons essentiels d'un dense réseau d'acteurs One Health dans les territoires, ont la capacité d'agir localement sur les écosystèmes et les santés des sols, des végétaux, des animaux et des humains. En tant que chefs d'entreprise agricole, ils contribuent à la santé économique des territoires.

En France, les éleveurs se sont mobilisés auprès des acteurs de la santé publique vétérinaire pour chuter considérablement l'exposition des animaux aux antibiotiques, grâce à de bonnes pratiques de biosécurité et au renforcement des programmes de surveillance, des pratiques environnementales et d'hygiène. La agricole impacte production également la santé des sols, qui abritent un quart de la biodiversité de la planète et est indispensable aux fonctions des sols. La transition agroécologique vers une agriculture « régénératrice » prend de l'ampleur et la santé des sols y est centrale, pour une agriculture bas carbone et gérant mieux la ressource en eau. Ce mouvement, favorable à la santé environnementale et économique, doit se développer.

Les impacts environnementaux des produits phytosanitaires sont souvent mis à l'index et les efforts de R&D et d'accompagnement à l'utilisation d'outils complémentaires à la chimie de synthèse (biosolutions, génétique et outils numériques en faveur d'une agriculture de précision) doivent s'accélérer pour conserver une productivité élevée malgré le changement climatique, d'assurer notre sécurité alimentaire. Enfin l'alimentation durable est un puissant levier de prévention/santé qui doit être renforcé pour être plus efficace, en mettant en place des circuits de transformation et de distribution locaux en complément des circuits longs conventionnels. Cela contribue à la santé économique des territoires.

Pas de One Health opérationnel sans agriculteurs : ils ont la capacité d'améliorer la santé des territoires dans tous les axes d'un One Health augmenté, sous condition d'un modèle économique viable pour pérenniser leur engagement. Cette transition est un enjeu de santé publique.

1 https://www.agridees.com/notes/one-health-une-seule-sante-augmentee-territoriale-avec-les-agriculteurs/



Marie-Cécile Damave, Responsable innovations et affaires internationales, think tank Agridées



#### ONE HEALTH OU LA CONSCIENCE D'UN TOUT

#### Arnaud BAZIN

- ▶Sénateur LR du Val-d'Oise
- ► Membre de la commission des Finances
- ► Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques
- Président de la section « Animal et Société »
- ►Vice-président du groupe d'étude « Elevage »



onde animal, monde végétal, monde microbien, monde aquatique...

Combien existe-t-il de « mondes », d'écosystèmes ? Et s'ils ne faisaient qu'un ?

Cette dichotomie scientifique et didactique n'emporte aucune valeur hiérarchique à l'échelle de la planète, de l'univers même, ou tout au moins de ce que nous en connaissons. Nous vivons dans un « lieu » partagé au sein duquel interagissent tout ce et tous ceux qui l'occupent, le composent et en maintiennent la cohésion.

associés aux transports internationaux d'animaux vivants sont autant d'incubateurs de virus et de moyens de dispersion. »

« Les élevages intensifs

La notion de One Health est née d'un objectif anthropocentré : associer santés humaine, animale et environnementale pour optimiser la gestion des risques sanitaires. Qu'ils soient nationaux, européens ou internationaux, les plans et stratégies limités à une telle approche consistent à prévenir nos maux (par des mesures de

biosécurité, des abattages massifs d'animaux, la mise en place de programmes de vaccination) sans agir à la source, c'est-à-dire sans limiter nos impacts résultant d'une exploitation déraisonnée des autres écosystèmes, ce qui est voué à l'échec.

Les élevages intensifs associés aux transports internationaux d'animaux vivants sont autant d'incubateurs de virus et de moyens de dispersion. Les exemples de « bombe à retardement » ne manquent pas, comme la méga-porcherie chinoise (600 000 animaux sur 26 étages) dans un pays qui ne parvient pas à éradiquer la peste porcine africaine, la propagation massive du virus H5N1 de la grippe aviaire atteignant l'avifaune mais aussi un très grand nombre de mammifères alors que les mesures d'épidémio-surveillance existent de longue date.

En République populaire de Chine, il a été constaté que la densité d'animaux de rente est corrélée géographiquement aux zones d'émergence de foyers infectieux animaux potentiellement zoonotiques, ainsi qu'aux zones de plus forte augmentation de l'antibiorésistance en lien avec l'augmentation

de l'utilisation des antimicrobiens chez ces animaux.

De récentes études indiquent également que dans les régions où la prévalence du Staphylococcus aureus résistant à la méticilline (SARM) chez les animaux destinés à l'alimentation, le plus souvent chez des porcs d'élevage intensif, est élevée, les personnes en contact avec ces animaux sont plus à risque de contracter un SARM que la population générale.

D'autres activités anthropiques menacent la stabilité de tous les écosystèmes telles que le trafic faunique - viande de brousse et import-export d'animaux vivants souvent exotiques -, ce qui est démultiplié par le commerce en ligne, la surpêche, l'exploitation aveugle des grands fonds marins...

L'anticipation axée sur une épidémio-surveillance et une surveillance syndromique, se voulant holistiques, s'avère insuffisante au vu de l'ampleur de la mondialisation, de l'augmentation de la consommation de denrées d'origine animale et des mouvements d'animaux à des fins « récréatives ».

Les taux de morbidité et mortalité élevés – pourtant jugés acceptables en élevage intensif -, la médicalisation systématique des animaux - avant même leur naissance parfois (vaccination,

aliments médicamenteux, antibiotiques...) -, sont les signes d'une mauvaise santé assumée.

Sans agir sur cette souffrance organique, à l'évidence associée à une souffrance psychique, la notion de One Health est appréhendée de façon incomplète.

Il est impératif d'améliorer la santé, physique comme psychique, des

animaux dont nous tirons profit, en commençant par revoir la production de denrées d'origine animale à l'échelle mondiale ainsi que le transport d'animaux vivants.

La démesure, quel que soit le domaine, ne peut qu'engendrer des ruptures d'équilibre impactant en chaine la santé de tous les écosystèmes, soit de TOUT L'ECOSYSTEME. ●



#### **ENSEMBLE POUR UNE SEULE SANTÉ!**

#### Anne-Cécile VIOLLAND

Présidente du Groupe Santé Environnement à l'Assemblée nationale jusqu'en 2024



a démarche "Une seule santé" est désormais incontournable, elle propose une approche intégrée et unificatrice qui vise à optimiser la santé des personnes, des animaux, des écosystèmes et à trouver un équilibre entre ces dimensions. En tant que présidente du Groupe Santé Environnement, persuadée que cette approche est indispensable pour garantir un avenir résilient et durable, j'ai tenu à la placer en bonne place de ma feuille de route remise aux ministres de la santé et de la transition écologique, en prenant en compte la notion d'exposome.

Au cours des dernières décennies, grâce à une politique assumée et un engagement fort de toutes les parties prenantes, des progrès significatifs ont été réalisés. Nous avons vu la mise en place d'action concrètes sur la réduction de l'utilisation des pesticides, la promotion de l'agriculture durable, et la protection de la biodiversité. Ces actions ont des résultats positifs tangibles, tant au

#### « Nous devons sortir de nos silos et travailler ensemble avec une vision holistique et nécessairement transversale. »

niveau national que local. Le groupe de travail "Une seule santé" du GSE suit avec exigence l'application des actions du 4ème Plan National Santé Environnement (PNSE4).

L'État a un rôle central à jouer. Le PNSE 4 illustre cet engagement en proposant des actions concrètes pour réduire les expositions environnementales. Les politiques de soutien aux pratiques agricoles durables doivent être renforcées, récompensant les agriculteurs qui adoptent des méthodes respectueuses de l'environnement. Il est essentiel que l'État continue de soutenir et d'encourager ces pratiques vertueuses à travers des incitations et des régulations adaptées.

Reconnaître la biodiversité comme un pilier central de la démarche "Une seule santé" est primordial. La protection et la restauration de la biodiversité ne sont pas seulement des objectifs environnementaux, mais des nécessités pour la santé humaine et animale. La préservation de notre environnement est indissociable de notre bien-être collectif.

Nous devons sortir de nos silos et travailler ensemble avec une vision holistique et nécessairement transversale. L'harmonisation des politiques publiques françaises et européennes dans les domaines de la santé, de l'environnement et de l'alimentation est essentielle. Un cadre législatif et réglementaire cohérent permettra d'intégrer pleinement les préoccupations environnementales dans nos choix politiques, économiques et sociaux.

Tous les acteurs, des citoyens aux responsables politiques, en passant par les scientifiques, les entreprises et évidemment les professionnels de la santé doivent continuer résolument à avancer dans cette voie. Parce que chacun doit s'engager, il est indispensable de diffuser la culture "Une Seule Santé" au plus près de tous les publics et de tenir un discours concret et accessible en la matière. C'est le rôle du nouveau comité d'animation des territoires du Groupe Santé Environnement, qui accompagnent les collectivités dans la mise en place des Plans Régionaux Santé Environnement.

"Une seule santé" n'est pas un simple concept : c'est une réalité nécessaire pour notre survie et notre bien-être communs. Ensemble, nous devons poursuivre nos efforts, inlassablement, pour bâtir un avenir plus sain et plus durable. Il est temps de passer à l'action avec détermination, en forgeant des alliances et en créant des synergies qui nous permettront de relever les défis environnementaux et sanitaires de demain.

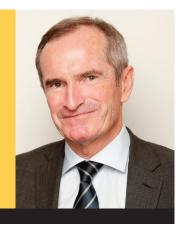
Audace, coopération et persévérance : tels doivent être nos maîtresmots. Pour la santé de l'homme, de l'animal et de nos écosystèmes. ●



#### DEMAIN, LE PALU À PARIS

#### Stéphane DEMILLY

- Sénateur UC de la Somme ► Membre de la commission de l'Aménagement du territoire et du
- Développement durable ► Membre de la délégation sénatoriale aux Outre-mer
- ►Membre de la Plateforme nationale d'actions globales pour la responsabilité sociétale des entreprises



a multiplication de pandémies liées au dérèglement climatique est aujourd'hui une réalité tangible selon de nombreux spécialistes.

C'est ce qu'a rappelé Valérie Masson-Delmotte, climatologue au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) et membre du Groupe d'experts intergouvernemental sur le climat (GIEC), lors de la cérémonie de remise de diplômes des doctorants de l'Institut Pasteur. Ce sujet a également été abordé lors des travaux de la COP 28 à Dubaï, en décembre 2023.

Il suffit d'observer la situation au Pakistan, où les infections liées au paludisme ont été multipliées par quatre après les inondations dévastatrices de 2023, atteignant 1,6 million de cas selon l'OMS, ou

encore de suivre l'actualité du Malawi où de fortes des températures ont **élargit l'habitat des animaux** précipitations <sup>une</sup> vecteurs de maladies. de généré augmentation

spectaculaire des cas **même que leur période** ces deux pays, les eaux stagnantes ont

de la maladie.

de paludisme. Dans d'activités ». créé un terrain de reproduction idéal pour les moustiques vecteurs

Des travaux menés par des scientifiques danois, belges et britanniques ont calculé, à partir d'une analyse de l'eau de fonte des glaces, que le changement climatique entraînera la libération de 100 000 tonnes de microbes dans l'environnement.

Cette alerte a été confirmée par l'éco-épidémiologue Gregory

Albery qui affirme que dans les décennies à venir, le monde sera non seulement plus chaud, mais aussi plus malade, s'appuyant sur la conviction qu'au moins 15 000 transmissions virales entre espèces pourraient se produire d'ici à 2070.

La hausse des températures élargit l'habitat des animaux vecteurs de maladies, de même que leur période d'activités, et des régions jusque-là épargnées deviennent aujourd'hui vulnérables à certains risques pandémiques.

Arnaud Fontanet, épidémiologiste de l'Institut Pasteur, a rappelé en ce sens que la durée saisonnière des maladies transmises par les moustiques augmente, et qu'ainsi des maladies comme la dengue ou le chikungunya vont devenir des préoccupations majeures dans les pays du Nord.

Je souhaite notamment alerter sur le moustique porteur du paludisme, un véritable « tueur en série » responsable du décès de 608 000 personnes en 2023, dont 80 % d'enfants de moins de 5 ans.

En 2022, l'OMS a estimé à 249 millions le nombre de cas de paludisme ; ce qui est à la fois beaucoup et peu au regard des 3,2 milliards de personnes potentiellement exposées, à l'échelle mondiale, au risque de contracter la malaria.

De premiers vaccins antipaludiques suscitent beaucoup d'espoir : le RTS-S (ou Mosquirix) développé par le géant pharmaceutique britannique GSK, d'abord testé au Kenya, au Malawi et au Ghana, et actuellement administré aux enfants au Cameroun, et le R21/Matrix-M développé par des scientifiques de l'Université

La dengue doit également être mentionnée. Elle est aujourd'hui considérée comme une maladie ré-émergente. Entre 2000 et 2019,

> le nombre annuel de cas signalés à l'échelle mondiale est passé de 500 000 à 5,2 millions. Initialement présente dans les zones tropicales et subtropicales, la dengue touche dorénavant nouvelles zones géographiques, notamment l'Europe.

> Une quarantaine de variétés de tiques sont également présentes en France, et peuvent transmettre une bactérie responsable d'une

maladie dont on parle de plus en plus : la Borréliose de Lyme.

Le projet de création d'un Centre des maladies à transmission vectorielle à l'Institut Pasteur, dont l'inauguration est prévue en 2026, et où se regrouperont de très nombreux experts, mérite d'être salué. Il s'agit d'un premier pas. Il faut maintenant que les pouvoirs publics et les organismes sanitaires s'emparent de ce sujet et travaillent aux réponses pouvant endiguer ces risques épidémiques.



#### PAS DE SANTÉ HUMAINE DANS DES ÉCOSYSTÈMES MALADES!

#### Chloé GIRARDOT-MOITIE

▶Vice-présidente Les écologistes du conseil départemental de Loire-Atlantique



ans les années 2000, la notion de « One health » « Une seule santé » émerge. C'est l'idée que la santé humaine est liée à celle des animaux, de la biodiversité, de l'environnement, et donc des écosystèmes en général. En résumé, si on protège les santés animale et environnementale, la santé humaine le sera également. Cette approche se développe et est notamment intégrée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE).

#### Une seule santé

Les pesticides sont un exemple intéressant. Développés dans les années 1930, ils doivent assurer une protection des cultures contre les ravageurs (insectes et animaux) pour améliorer les rendements. Nous prenons progressivement conscience des conséquences de ces choix : plus de 70 % des insectes disparus en Europe depuis 30

ans, 60 % des insectes depuis 50 ans, des écosystèmes entiers, des eaux et des sols pollués, parfois pour des décennies. La santé des agriculteurs en pâtit également avec une surreprésentation chez ces derniers de certains types de cancers. La production humaine a des effets néfastes sur notre propre mode de vie : on pollue notre environnement ce qui se répercute sur notre santé. Une approche « One health » permet d'embrasser l'ensemble des enjeux de santé : si nous prenons soins de nos écosystèmes, les répercussions seront bénéfiques pour la santé humaine, qu'il s'agisse de l'exposition aux polluants ou de la protection de la biodiversité. Une biodiversité dont nous dépendons pour vivre, pour nous nourrir et dont la richesse est précieuse pour limiter la propagation des maladies et pathogènes.

#### Des risques sanitaires directes

D'autres facteurs nous exposent à des risques. Par exemple l'exposition aux zoonoses, c'est-à-dire les maladies transmises par les animaux à l'homme, qui représentent 60 % des maladies infectieuses. L'aménagement de notre territoire qui détruit les habitats et conduit des espèces à se rapprocher de nos espaces de vie ; ou encore le dérèglement climatique peuvent en accélérer la propagation. C'est aussi la propagation du moustique tigre qui peut nous transmettre la dengue ou la fièvre jaune. Les canicules de ces dernières années en France lui ont permis de proliférer sur le territoire.

#### Et nos politiques publiques?

Le développement d'une approche intégrée de la santé de tous les êtres vivants, la transversalité de nos politiques publiques et le renforcement de la coopération entre les acteurs de l'environnement et de la santé constituent une réponse à cet enjeu. Cette approche a été largement développée et soutenue par le conseil scientifique Covid-19 dans son rapport sur les leçons à tirer de la crise mais également par la sénatrice Mélanie Vogel, rapporteuse en 2022 du rapport « Construire la sécurité sociale écologique du 21è siècle ».

Au Département de la Loire-Atlantique, nous venons aussi de nous engager un peu plus dans cette approche en signant la charte portée par le Réseau Environnement Santé contre les perturbateurs endocriniens. Omniprésents dans notre quotidien et liés au développement de nombreuses pathologies, ces polluants sont un véritable enjeu de santé contre lesquels nous luttons. Nous apportons également notre soutien à l'Institut citoyen de recherche et de prévention en santé environnementale en France qui vient de

#### « Une approche "One health" permet d'embrasser l'ensemble des enjeux de santé : si nous prenons soins de nos écosystèmes, les répercussions seront bénéfiques pour la santé humaine »

se créer en Loire-Atlantique à la suite de la mobilisation de familles sur la question des clusters de cancers pédiatriques.

L'approche « One health » est la clé d'une politique de santé qui agit de manière préventive pour tout le vivant, elle doit aujourd'hui devenir un pilier de notre action. ●



#### ONE HEALTH, AU CŒUR DE L'ACTION TERRITORIALE

#### Véronique GARNIER

- Conseillère déléguée à la Santé globale, à la Prévention des risques sanitaires et à la Communication de la Ville de Croissy-sur-Seine
- Référente Santé à l'Association des maires d'Île-de-France
- Co-Présidente du Comité d'animation des territoires



uand on s'intéresse au sujet One Health, il n'y a pas un jour où on ne découvre pas un article de presse ou l'annonce d'une manifestation ou l'existence d'un nouveau partenariat entre chercheurs et opérateurs de l'État ou l'offre d'une formation qui ne s'inscrive dans cette approche « Une seule santé ». On sent que ce concept séduit et convainc, y compris les collectivités territoriales.

Rappelons quelques éléments contextuels pour illustrer sa montée en puissance. En 2004, à l'occasion de la conférence sur le concept « One Health », organisée à New York par la Société pour la conservation de la vie sauvage, une des phrases conclusives était « affronter les menaces d'aujourd'hui et résoudre les problèmes de demain ne peuvent être accomplis avec les approches d'hier », soulignant la nécessité de concevoir des solutions adaptatives, prospectives et multidisciplinaires aux défis qui nous attendent.

Depuis 2004, ces « défis qui nous attendent » ont rejoint une réalité que tout le monde peut désormais ressentir à travers les conséquences directes ou indirectes du changement climatique. Penser « Une seule santé » signifie que l'on reconnait qu'il existe des liens entre la santé humaine, la santé animale, la santé des

« C'est bien dans les territoires qu'on pourra développer des approches systémiques et des partenariats multi-acteurs, multi-institutions, en tenant compte de contextes locaux très différents. »

végétaux et celle des écosystèmes.

Un accélérateur aura été la pandémie de Covid-19 qui a forcé le trait, en montrant combien il est nécessaire de renforcer la prévention en matière de santé.

Dans le cadre de la programmation de la santé environnement, notre pays a intégré cet enjeu lors de l'élaboration du Plan National Santé Environnement (PNSE4) en pleine pandémie, plan publié en mai 2021, et qui s'inscrit dans ce changement : « La France [..] s'engage dans une approche intégrée et unifiée de la santé publique, animale et environnementale autour du concept « Une seule santé » ou « One Health » » (PNSE4, 2021), et en y consacrant pour la première fois, un axe (axe n°3) sur la déclinaison dans les territoires.



A partir du plan national sont mis en œuvre les plans régionaux santé environnement (PRSE4) répondant à des priorités régionales. L'instruction interministérielle du 13 avril 2022 (DGS/SDEA/DGPR/2022/80) a précisé que les PRSE 4 sont invités à couvrir le périmètre « Une seule santé ». La publication des premiers PRSE4 confirme que cette approche a bénéficié d'une place particulière dans ces programmes régionaux.

Figure également dans l'instruction interministérielle la création, au niveau national, d'un comité d'animation des territoires composé d'associations d'élus et de collectivités ainsi que de représentants d'ARS et de l'État pour proposer une rénovation de la gouvernance des plans régionaux de santé environnement, et partager les bonnes pratiques et mettre à disposition des outils pour accompagner la mise en œuvre d'actions en santé environnement à toutes les échelles des territoires en favorisant l'approche une seule santé.

Ce comité devra amplifier ce mouvement territorial de mise en place de politiques publiques sous cette approche et susciter la mise en lien avec la transition écologique.

C'est bien dans les territoires qu'on pourra développer des approches systémiques et des partenariats multi-acteurs, multi-institutions, en tenant compte de contextes locaux très différents. Penser l'action autrement en s'inscrivant dans la concertation plutôt que dans la décision unilatérale, dans la recherche de données plutôt que dans l'empirisme, dans l'adoption de méthode plutôt que dans l'intuition, et dans la multidisciplinarité entre agents et entre élus plutôt que dans le fonctionnement en silo.

Gageons que le nouveau comité d'animation des territoires au sein du groupe santé environnement se révèle être déterminant dans cette dynamique. ●

#### LA BIODIVERSITÉ DES SOLS AU SERVICE DE LA SANTÉ ET PROSPÉRITÉ DE NOTRE SOCIÉTÉ

#### Lionel RANJARD

Directeur de recherche à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE)



ls sont partout! On marche dessus! Ils supportent 95 % de notre production alimentaire et les fondations de nos habitats et infrastructures. Ils sont le plus grand réservoir pour stocker le carbone de l'atmosphère et donc notre principale solution pour atténuer les changements climatiques. Ils régulent le cycle de l'eau et sont garants de sa qualité. Ils sont la source de fertilité pour les plantes. « Ils », ce sont les SOLS! Et malgré tous les services qu'ils nous rendent, ils sont mal aimés. On les considère comme sales, obscurs voire aveugles, plein de germes pathogènes, on y enterre nos morts, nos déchets et on y a imaginé les enfers. À l'inverse de l'eau et de l'atmosphère qui sont des biens communs, le sol est un bien privé, personnel, voire identitaire. Pour toutes ces raisons, il a longtemps été considéré comme un simple support inerte de production et de construction. Il se retrouve aujourd'hui orphelin de toute règlementation concernant sa protection.

Et pourtant, les dernières données de la recherche scientifique montrent que 59 % de la biodiversité totale de notre planète est hébergée dans le sol, ce qui en fait le principal réservoir de biodiversité, garante de tous les services qu'il nous rend. La faible considération et protection de son intégrité depuis le début de l'aire industrielle amènent au constat alarmant que 2/3 des sols (à l'échelle nationale comme européenne) sont dégradés d'un point de vue physique et biologique. Ceci concerne aussi bien les zones rurales à cause d'usages agricoles trop intensifs, que les urbaines avec des politiques d'aménagement peu soucieuses. En agriculture, les pratiques intensives de labour, d'utilisation de pesticides et de mauvaises couverture végétal sont la cause principale de cette dégradation. Dans les zones urbaines, l'extension des villes entraîne l'artificialisation voire l'imperméabilisation d'environ 50 000 ha de sol par an en France. Le bilan est lourd, mais pas sans espoir.

La recherche scientifique travaille depuis plus de 25 ans pour mieux connaître la biodiversité des sols et l'impact des usages. La France est un pays leader dans ce domaine : elle a développé depuis 20 ans des réseaux d'observation et de surveillance de la qualité de ses sols sur tout le territoire national¹. Elle est le seul pays aujourd'hui à pouvoir bénéficier d'inventaires nationaux de la biodiversité des sols et notamment de la biodiversité microbienne²³³. Ces connaissances permettent de mieux identifier les leviers agronomiques et d'aménagement urbain pour préserver et réhabiliter la biodiversité des sols. Elles permettent aussi de développer des outils de diagnostic opérationnel de cette biodiversité, capables d'être le socle technique des règlementations territoriales, nationales et européennes et des politiques de préservation et de réhabilitation de la santé des sols. Le foncier a aussi un rôle à jouer avec la prise en compte de la valeur de cette qualité biologique des sols lors des échanges ou vente de parcelles agricoles et industrielles.

Il est même question de développer un système de rémunération pour service rendu pour les usagers des sols, ou plutôt pour « préservation de service rendu ». Il reste à évaluer ces services,

« La recherche scientifique travaille depuis plus de 25 ans pour mieux connaître la biodiversité des sols et l'impact des usages. La France est un pays leader dans ce domaine ».

ainsi que les pratiques vertueuses et néfastes pour ces services, ce qui n'est pas encore vraiment le cas. En agriculture, si des grandes tendances émergent comme l'impact négatif des pesticides, du travail du sol, de la mauvaise couverture végétale, notre capacité de prédiction du bilan écologique de leur association dans un itinéraire technique n'est pas fiable. Nos limites de connaissances actuelles doivent justement nous amener à ne pas rémunérer les usages mais bien la qualité biologique du sol, mesurée avec des outils de diagnostics opérationnels, validés par la recherche académique. Il y a urgence, et l'avenir des sols dépendra des avancées de la recherche sur ce sujet mais aussi de la capacité des politiques publiques à s'emparer de ces connaissances pour développer des politiques innovantes de préservation et une règlementation adaptée.

1 GisSol: https://www.gissol.fr/ 2 Atlas français des bactéries du sol (2018, éditions Biotope) 3 Atlas français des champignons du sol (2024, éditions Biotope)



#### UNE SEULE SANTÉ: SANTÉ UNIQUE, SANTÉ DE TOUS, SANTÉ POUR TOUS

#### Richard CHEMLA

▶3ème adjoint au maire de Nice à la transition écologique et énergétique, à la santé, au bien-être, à la protection animale et au suivi de l'organisation du Sommet de l'Océan 2025



eu à peu la santé est sortie des cabinets médicaux. Peu à peu la notion de santé est passée de notion de « bonne santé », à savoir l'absence de maladie sous dépendance à la notion d'hygiène de vie, de facteurs physiologiques et génétiques, à la notion de bien être dépendant de nombreux facteurs favorisants, dont les principaux sont notre environnement, notre mode de

écosystèmes et l'ensemble des êtres vivants... la imposée!

fortement sur les santés les écosystèmes. 60 % des humaines sont

d'origine animale, 70 % de nos pathologies sont dues à notre environnement, 40 % des cancers sont dus à notre mode de vie. Enfin, 75 % des maladies humaines émergentes sont des zoonoses. Peu à peu la notion de « tous les êtres vivants en bonne santé » est apparue comme une nécessité.

La dernière pandémie COVID-19, nous a fait fortement réfléchir. Tout n'est pas connu... Par contre certaines situations nous interpellent, sur nos propres modes de fonctionnement :

intensification agricole, élevages intensifs clos, confinements promiscuité animales, retraits massifs des espaces sauvages de biodiversité, pertes des réservoirs naturels vivants, (disparition de plus de 60 % de la biodiversité) modifications habitats, augmentation l'apport d'antibiotiques dans l'alimentation animale (provocant des résistances l'Homme). On peut y ajouter les transports, les circulations des humains toujours en augmentation, puis la qualité

l'alimentation, les apports de pesticides, perturbateurs endocriniens, la qualité de l'eau et de l'air. L'environnement est un déterminant majeur de la santé. La crise écologique se travaille sur le long terme, les pandémies sur le très court terme, et notre prise en compte se fait lentement... trop lentement!

C'est un facteur primordial de croiser les disciplines. Nous faisons tous de la santé! De l'agriculteur qui distribue ses légumes, au jardinier de nos espaces verts (avec un rôle sur notre moral!), à l'architecte qui réalise nos espaces de vie intérieure, le peintre avec ses peintures sans perturbateurs endocriniens. Sans oublier nos collègues vétérinaires, et nos éleveurs du vivant domestique

Notre santé est influencée par tout notre entourage, toutes nos actions, nos actes les plus minimes : du gel douche du matin, du petit déjeuner, de notre contact continue aux écrans, de notre vie trépidante, de notre respiration de particules fines, de notre trop forte sédentarité, de notre repas d'aliments transformés et réchauffés en barquette plastique, de notre air perturbé au bureau par des composés organiques volatils et enfin notre coucher dans une couverture antibactérienne et nos enfants dans un lit anti-feu

> avec un lit à la peinture anti-moisissure!

Il faut aujourd'hui aller plus loin que la simple sensibilisation car il faut faire rentrer l'éducation, la formation d'une seule santé à tous les niveaux. Pas seulement, au niveau de nos étudiants, nos

chercheurs, mais aussi au niveau de tous les cycles de l'enseignement. Il ne faut pas oublier dans cette formation, nos hauts fonctionnaires, nos élus, etc.

Rien de nouveau pourtant : Hippocrate disait déjà 400 ans avant J-C : « L'état de santé de l'Homme est le reflet de l'état de santé de la Terre ». Notre santé dépend de la santé de tout le vivant, sans exception. Elle est dans cette compréhension de notion de tout le vivant, c'est-à-dire des écosystèmes entiers.





#### PLAIDOYER POUR LA CREATION D'UN MINISTERE ONE HEALTH

#### Aloïse QUESNE

- Maître de conférences en droit privé à l'Université d'Evry-Paris-Saclay
- ► Membre de l'Institut universitaire de France
- Directrice de la clinique juridique One Health-Une seule santé



u sein de la Chaire Innovation dont je suis titulaire, mes recherches visent à contribuer au changement de notre rapport au Vivant, afin de renouveler le droit de la santé en application du concept One Health. Mon projet s'attache à développer des approches et des outils transférables vers le monde non-académique, car le concept One Health reste cantonné à des travaux d'experts centrés sur des aspects sanitaires, telle la transmission de zoonoses, plutôt que sur des transformations culturelles et sociales.

L'une des principales lacunes empêchant l'effectivité de ce concept vient de la multiplicité des ministères en charge des différentes dimensions de la santé : humaine, animale et environnementale. Afin de réunir les acteurs et d'avoir une vision transversale de la santé, je plaide en faveur de la création d'un ministère One Health, compétent en matière de protection de la santé des humains, des animaux et des végétaux ; de la recherche consacrée à la santé humaine et vétérinaire ; de la sécurité sanitaire des aliments ; de la protection de la santé au travail ; et de la coordination du système de santé national. La refonte de plusieurs ministères (Agriculture, Transition Ecologique, Recherche...) ne doit pas demeurer artificielle mais se traduire par des avancées concrètes. Deux seront évoquées dans cette Tribune.

l'état de bien-être - et la santé des écosystèmes. Elle contribue ainsi au développement durable et à la mise en œuvre du concept « Une seule santé ». En outre, médecin et vétérinaire font de la chirurgie du Vivant, et de nombreuses techniques s'appliquent tant à l'homme qu'à l'animal : anesthésie, cœliochirurgie ou encore appareillage (prothèses, attelles...). Le vétérinaire n'est cependant pas reconnu comme un professionnel de santé et il dépend du ministère de l'Agriculture. Je plaide alors pour le regroupement de la médecine humaine et animale au sein d'une même profession, celle de médecin, en l'organisant en deux disciplines : la médecine humaine et la médecine vétérinaire. Dans une démarche One Health-One Medicine (Une seule santé-Une seule médecine), une

« La refonte de plusieurs ministères (Agriculture, Transition Ecologique, Recherche...) ne doit pas demeurer artificielle mais se traduire par des avancées concrètes. »

réorganisation de la formation en médecine humaine et vétérinaire doit s'opérer, par la création d'un tronc commun d'apprentissage One Health et la mise en place de passerelles entre les disciplines.

2) L'implantation de maisons de santé One Health
En privilégiant les « déserts médicaux » et les « déserts
vétérinaires », c'est-à-dire les zones géographiques où il existe un
nombre insuffisant de médecins et de vétérinaires, je plaide en
faveur du déploiement de maisons de santé One Health sur notre
territoire, réunissant des laboratoires de radiologie et d'analyses
médicales, des professions médicales (humaines et vétérinaires),
paramédicales (diététiciens...), des professionnels du bien-être
(ostéopathes humains et animaliers...), ou encore de
l'environnement (conseillers médicaux en environnement
intérieur...).

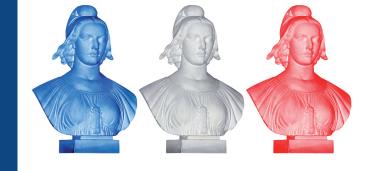
À tout le moins, dans l'attente d'un nécessaire changement de paradigme, un Ministre délégué One Health devrait être nommé, permettant d'impulser une approche innovante sur des sujets émergents et de démontrer un engagement en faveur d'une santé globale, pour tous et partout.



1) Le regroupement des médecines humaine et vétérinaire au sein du code de la santé publique

Le médecin et le vétérinaire sont deux acteurs de la santé publique aux compétences complémentaires. L'Académie vétérinaire de France définit la santé publique vétérinaire comme visant à préserver les santés humaine et animale - y compris





# Sommaire

- 35 Députés français au Parlement européen
  42 Conseils départementaux
  43 Communes, Préfectures de région
  44 Préfectures de départements
  46 Santé, Affaires publiques
  47 Autres Mouvements



Depuis la mer, protégeons nos nations

A Villepinte | 4,7 2024

Le mondial du naval de défense

**Pour exposer, contactez notre équipe commerciale:** saleseuronaval@sogena-events.com

euronaval.fr





# Transformer la vie des patients par la science™

**S'unir,** c'est oser conjuguer les talents et les expertises d'une recherche agile et d'un développement robuste pour créer une entreprise biopharmaceutique de premier plan.

**Innover**, c'est oser explorer de nouvelles voies thérapeutiques pour proposer des médicaments qui transforment la vie des patients.

**Soutenir**, c'est oser s'engager pour aider les patients à vaincre des maladies graves comme les cancers, les pathologies du système immunitaire, les maladies cardiovasculaires ou les fibroses. Aucune approche n'est trop audacieuse pour servir les patients.

Une vision unique nous anime : Transformer la vie des patients par la science.